



Rencontre internationale de la Francophonie économique 2008

16 au 19 mai 2008

Hôtel Loews Le Concorde - Québec, Canada

CAHIER DU PARTICIPANT

Un événement, une réflexion, un objectif :
définir la Francophonie économique de demain



Les promoteurs :



Chambre de commerce
de Québec
Agir ensemble
sur l'économie



Canadian Council on Africa
Conseil canadien pour l'Afrique



Chambre de commerce
et d'industrie de Paris



CHAMBRE
DE COMMERCE FRANÇAISE
AU CANADA (SECTION QUÉBEC)

Avec l'appui des gouvernements :

Canada



Agence canadienne de
développement international

Québec

Canadian International
Development Agency

Projet homologué par :



En association avec :



Les partenaires majeurs :



Conjuguer avoirs et êtres



Agence universitaire de la Francophonie



Les partenaires associés :



CONFÉRENCE PERMANENTE DES CHAMBRES
CONSULAIRES AFRICAINES ET FRANCOPHONES



THE CANADIAN CHAMBER OF COMMERCE
LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

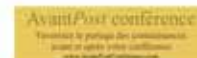


AIRF
Association internationale
des Régions Francophones

Les collaborateurs :



Les partenaires médias :



PROGRAMME

Hôtel Loews Le Concorde

Vendredi 16 mai 2008

9 h 00 - 16 h 00	Inscriptions
9 h 30	Rencontre parallèle : Francophonie économique canadienne
11 h 30 - 16 h 00	Visite de Québec (sur inscription)
17 h 00 - 20 h 00	Ouverture officielle de la RIFÉ

Samedi 17 mai 2008

7 h 00 - 7 h 45	Petit-déjeuner
8 h 00 - 12 h 00	Thème 1(plénière)
8 h 00	Intro-Débats
11 h 30	Plénière de synthèse
12 h 00 - 13 h 15	Déjeuner
13 h 15 - 18 h 00	Thème 2
13 h 15	Introduction
14 h 15	Ateliers 1-2-3-4
16 h 15	Pause
16 h 45 - 18 h 00	Plénière de synthèse
19 h 30	Dîner échanges (AUF)

Dimanche 18 mai 2008

7 h 00 - 7 h 45	Petit-déjeuner
8 h 00 - 13 h 00	Thème 3
8 h 00	Introduction (plénière)
9 h 45	Ateliers 5-6
11 h 15	Pause
11 h 45 - 13 h 00	Plénière récapitulative des recommandations
13 h 00 - 14 h 00	Déjeuner
14 h 00 - 14 h 30	Clôture de la RIFÉ

Lundi 19 mai 2008

9 h 00 - 12 h 00	Visite de Québec (sur inscription)
------------------	------------------------------------

THÈMES ET ATELIERS

Thème 1 - L'espace économique francophone : mythe ou réalité? (page 16 à 35)

Points débattus en plénière :

- Francophonie économique: question de définition? ... page 20-23
- La Francophonie, vecteur économique? ... page 24-27
- Les relations d'affaires Nord-Sud-Nord en Francophonie ... page 28-31
- Secteur privé et Francophonie: une introspection ... page 32-35

Thème 2 - L'espace économique francophone : un avantage à optimiser (page 36 à 55)

- Atelier 1** - Gouvernance économique ... page 40-43
- Atelier 2** - Financement d'initiatives de développement de l'espace économique ... page 44-47
- Atelier 3** - Développement de l'entrepreneuriat dans la Francophonie ... page 48-51
- Atelier 4** - Partenariats d'affaires, moteur de développement durable ... page 52-55

Thème 3 - L'espace économique francophone : des acteurs à mobiliser (page 56 à 67)

- Atelier 5** - Les regroupements d'affaires francophones ... page 60-63
- Atelier 6** - Structure d'appui à la Francophonie économique ... page 64-67





MOT DU PREMIER MINISTRE DU CANADA

J'ai le grand plaisir de saluer chaleureusement tous ceux et celles présents à la Rencontre internationale de la Francophonie économique.

Je suis ravi d'accueillir tous les invités d'honneur, les responsables des conférences et les participants dans la magnifique ville de Québec, qui célèbre cette année son 400^e anniversaire. Peu de villes nord-américaines peuvent se vanter d'avoir un passé aussi riche que celui de Québec. Pour l'occasion, nous sommes fiers d'accueillir les représentants de soixante-huit États et gouvernements membres de la Francophonie.

Événement unique, la Rencontre internationale de la Francophonie économique permet à la communauté francophone du monde entier de se donner une orientation commune en vue de se façonner un avenir économique prospère. Elle offre en outre une excellente occasion de promouvoir la coopération économique. Notre objectif commun de bâtir des économies plus fortes et plus concurrentielles passe donc par cet échange d'idées. Je souhaite que le dialogue se poursuive en prévision du XII^e Sommet de la Francophonie prévu à Québec plus tard cette année.

Au nom du gouvernement du Canada, je vous souhaite une rencontre fructueuse et productive.

Le très honorable Stephen Harper, C.P.,
député Premier ministre du Canada

Canada 



MOT DU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

À la veille du XII^e Sommet de la Francophonie, le gouvernement du Québec salue l'initiative des promoteurs de la *Rencontre internationale de la Francophonie économique 2008 - RIFÉ 2008* de réunir à Québec des représentants des milieux d'affaires des divers horizons de la Francophonie. Cette rencontre est l'occasion de débattre d'enjeux économiques importants auxquels sont confrontés les pays francophones, et surtout d'esquisser une stratégie concertée afin de mobiliser les acteurs du développement économique et de favoriser les échanges commerciaux entre partenaires de l'espace francophone.

Dans le contexte actuel, il est impératif de trouver des moyens efficaces pour dynamiser la croissance économique au sein de la Francophonie, stimuler la création d'emplois et l'innovation dans le cadre d'une économie mondialisée. Voilà pourquoi le gouvernement du Québec a récemment proposé la mise en œuvre d'un nouvel espace économique. Ce nouvel espace comporte plusieurs volets qui touchent la relation du Québec avec l'Ontario, le Canada, la France et l'Europe. Un projet majeur sur la scène internationale, qui offrira la possibilité à de nombreux travailleurs de venir chez nous plus facilement pour y exercer leur métier ou leur profession, et réciproquement pour les Québécois qui veulent travailler à l'extérieur du Québec. Cette entente permettra de réduire les obstacles aux investissements et à l'accès aux marchés, de renforcer les droits de propriété intellectuelle et de favoriser la mobilité des travailleurs qualifiés. Par conséquent, le Québec ne peut que souscrire à cette initiative qui vise à renforcer la Francophonie économique.

Cette année, la ville de Québec, berceau de l'Amérique française, célèbre son 400^e anniversaire de fondation et pour l'occasion, elle a inscrit à son calendrier des rencontres uniques. Au nom du gouvernement du Québec, c'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue à tous les participants et représentants des 68 États membres du Sommet des pays francophones présents ici à cette grande *Rencontre internationale de la Francophonie économique 2008*. Un grand événement, une grande réflexion pour le développement d'une Francophonie pleinement ouverte sur la réalisation des défis économiques d'aujourd'hui et de demain.

Excellente Rencontre à tous!

Jean Charest



MOT DU MAIRE DE QUÉBEC

La Ville de Québec est heureuse et honorée d'accueillir, du 16 au 19 mai 2008, la *Rencontre internationale de la Francophonie économique*.

Voici une occasion privilégiée pour les représentants de la Francophonie mondiale de mieux définir l'espace économique francophone et de développer des axes d'intervention afin de dynamiser les échanges commerciaux entre les partenaires de la Francophonie.

Gardons à l'esprit que tous nos efforts doivent contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations de la Francophonie en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement.

Profitez de votre séjour pour découvrir ou redécouvrir Québec, ville du patrimoine mondial et berceau de la civilisation française en Amérique, qui fête cette année son 400^e anniversaire de fondation. La ville se fait plus belle et plus accueillante que jamais. Visitez ses attraits et participez aux multiples activités qui se déroulent présentement en ses murs.

Merci aux organisateurs d'avoir choisi Québec pour la tenue de leurs assises ainsi qu'à la Chambre de commerce de Québec pour sa participation à l'organisation de cette rencontre.

Le maire de Québec,

Régis Labeaume





Photo : Cyril Bailleul, OIF

MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE

Alors qu'approche le 12^e Sommet de la Francophonie, en cette 400^e année de la fondation de Québec, la tenue en mai de la *Rencontre internationale de la Francophonie économique* constitue un moment particulier.

Des occasions de se retrouver et d'évoquer ce que peut recouvrir le terme de « Francophonie économique » se sont déjà présentées. Il existe des structures qui s'efforcent de donner un contenu à cet ensemble toujours en construction.

Mais c'est la première fois que des entreprises privées et leurs représentants naturels que sont les chambres de commerce et de métier prennent l'initiative, avec l'aval des gouvernements canadien et québécois, persuadent la Francophonie institutionnelle d'être leur partenaire et proposent trois jours de réflexion et d'échange pour répondre à cette question quelque peu insolente : « la Francophonie économique, mythe ou réalité? »

Nous savons de façon assez précise ce qu'est la Francophonie des droits de l'Homme, de la Paix et de la Démocratie. Nous savons quel rôle la Francophonie joue dans la défense de la diversité linguistique et culturelle et quel rôle tient en matière d'éducation, de formation et de recherche. Nous savons combien deviennent conséquentes les activités de la coopération décentralisée francophone.

Mais l'économie? Dans ce domaine la valeur première affichée dès 1970 par la Francophonie, c'est la solidarité. Pourtant, il est clair que, sans création de richesses, la solidarité n'a guère de contenu. Il est clair aussi que la liberté d'entreprendre, la concurrence et la loi du profit, qui entraînent la création de richesses, doivent admettre certaines règles et respecter l'environnement et les cultures que nous avons en partage.

Il est donc nécessaire que les acteurs mêmes de l'économie, ces entrepreneurs qui font vivre les firmes, inventent des produits et créent des emplois, disent ce que la Francophonie peut leur apporter pour mener leurs activités dans le respect de ces règles et en quoi, de leur point de vue, on peut parler d'un espace économique francophone.

Pour en débattre et élaborer des conclusions au bénéfice de tous les acteurs de la Francophonie et de ses plus hautes autorités, donnons-nous rendez-vous à la RIFÉ à Québec.

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Abdou Diouf'. The signature is fluid and cursive, written on a white background.

Abdou Diouf

LES PROMOTEURS



« Je demeure convaincu de la pertinence de mettre à profit l'avantage francophone de faire des affaires. Au-delà de la langue, la francophonie possède plusieurs similitudes culturelles que l'on doit mettre en lumière. Certes, la mondialisation des marchés propose une vision plutôt mercantile du commerce, elle communique avec la langue de l'argent. Mais il y a des gens derrière le commerce et ces gens ont des valeurs. La Francophonie a des valeurs fortes. Je crois que ces valeurs peuvent servir de lien d'affaires. La RIFÉ permettra de le confirmer. »

Daniel A. Denis
Président de la Chambre de commerce de Québec



La Francophonie est l'aboutissement d'une grande solidarité. La langue, la culture, les institutions du savoir sont des maillons de cette solidarité. Cette grande rencontre veut faire un pas important en assurant une place de choix à l'économie au sein de la Francophonie. Nos institutions ne peuvent être mises sur pied et grandir sans la croissance économique. C'est par la création de la richesse, la diminution de la pauvreté, les transferts des technologies que nous aurons un espace économique.

Nous partageons déjà un atout précieux, la langue. Pourquoi ne pas la mettre au service de la création des richesses? Ensemble, réunis à Québec. Nous avons la responsabilité de cerner voire redéfinir la Francophonie économique et de lui donner les moyens de servir tous les francophones et l'humanité.

Lucien Bradet
Président du Conseil canadien pour l'Afrique



LES PROMOTEURS



Le 21^e siècle est déjà bien engagé ; il est donc temps de s'interroger de manière objective et non passionnelle sur ce que recouvre aujourd'hui l'espace économique francophone.

Cet espace est-il une réalité ou n'est-il resté qu'à l'état de virtualité? A l'époque de l'Internet et du web 2.0 « communautaire », qu'en est-il de la communauté économique francophone/francophile et comment se positionne-t-elle par rapport aux autres communautés (Europe-Afrique, Europe-Méditerranée?) réelles ou numériques? Quelles actions et quels contenus apporter à cet espace dans les années à venir pour assurer sa place dans une économie mondialisée et s'assurer que toutes ses composantes y trouveront toute leur place?

Voilà quelques-unes des questions auxquelles, je l'espère, les RIFE apporteront des réponses concrètes et ouvriront des pistes de réflexion commune.

Pierre Simon
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris



« Il y a un potentiel extraordinaire à exploiter de cet important événement voué au déploiement de nouveaux échanges économiques entre pays francophones. Nous pourrons très certainement poser les jalons d'une nouvelle coopération pouvant nous mener très loin. La création d'un espace économique francophone est non seulement possible, mais souhaitable. Nul doute que la RIFÉ portera fruit. »

Guy Chabot
Président de la Chambre de commerce française au Canada, section Québec



LES PARTENAIRES

Dans le contexte de mondialisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur, l'Agence universitaire de la Francophonie a la responsabilité d'améliorer, dans une logique de solidarité et d'excellence académique, la circulation des savoirs entre les établissements universitaires au profit des pays du Sud afin de renforcer les capacités scientifiques de ces pays dans une perspective de développement durable. Dans le domaine strictement économique, l'AUF a toujours manifesté un intérêt aussi pertinent que significatif à la francophonie économique dynamisée par l'entrepreneuriat et la gestion. Les instituts de l'AUF (Institut de la Francophonie pour l'Administration et la Gestion, Institut de la francophonie pour l'Entrepreneuriat, l'Institut de la Francophonie pour la Gestion dans la Caraïbe) forment des cadres et des entrepreneurs francophones dans l'ensemble de l'espace francophone, contribuant ainsi au développement économique durable tout en favorisant le partage de valeurs et d'une éthique des affaires francophones. L'Agence universitaire est très fière de s'associer à la RIFÉ dont l'objectif est de réfléchir sur la francophonie économique de demain. Sans aucun doute, les résultats des travaux des experts et des professionnels du milieu sauront inspirer le développement de l'espace économique francophone dans l'ère de la globalisation.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, des échanges des plus fructueux.

Bernard Cerquiglini
Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie



Agence universitaire de la Francophonie



« La Francophonie a su utiliser la pratique des réseaux et la concertation pour bâtir dans de nombreux domaines (Culture, Paix, Démocratie, Droits de l'homme...) des instruments reconnus par tous. Je suis convaincu que le réseau des chambres consulaires francophones pourrait être l'un des catalyseurs permettant de fédérer l'ensemble des acteurs économiques de l'espace francophone et leurs compétences respectives pour aboutir aux mêmes résultats dans le domaine économique. C'est dans cet état d'esprit que la CPCCAF s'est engagée comme partenaire de la Chambre de Commerce de Québec dans le cadre de la RIFE 2008 ».

Lamine Niang
Président de la Conférence permanente
des Chambres consulaires africaines et francophones



CONFÉRENCE PERMANENTE DES CHAMBRES
CONSULAIRES AFRICAINES ET FRANCOPHONES



« La vocation de l'AIRF est de contribuer par la mobilisation du niveau régional à la réalisation d'un véritable espace francophone de la solidarité et de la prospérité. Par son action tant en matière de renforcement des capacités des pouvoirs régionaux que de promotion d'une Francophonie de la proximité, l'AIRF entend répondre concrètement aux besoins d'intégration et de développement des Régions, tout particulièrement celles du Sud francophone. La RIFÉ représente à ce titre une excellente opportunité de contact et de réseautage, au service des objectifs de l'AIRF : en facilitant la rencontre entre, d'une part décideurs publics et privés et d'autre part, responsables politiques et administratifs locaux, la RIFE crée une nouvelle dynamique de coopération et souligne cet « avantage concurrentiel » que peut représenter s'il est mis à profit le partage d'une langue commune à 200 millions de francophones. La mobilisation des membres de l'AIRF qui ont décidé de participer en nombre à la RIFE en est la plus belle démonstration. »

Thierry Cornillet
Président de l'Association internationale des Régions francophones
Député européen



« Depuis 1925, la Chambre de commerce du Canada est le groupe de défense des intérêts du secteur des affaires canadien le plus important et le plus influent. Porte-parole puissant auprès du gouvernement fédéral, elle dote les entreprises canadiennes d'une voix forte et unifiée qui préconise des politiques favorisant la croissance économique et la prospérité sur la scène mondiale. À ce titre, la Chambre du Canada est heureuse d'appuyer les efforts de la RIFÉ. »

Hon. Perrin Beatty
Président et chef de la direction de la Chambre
de commerce du Canada



« Forte de son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel. À ce titre, nous sommes fiers et heureux de nous joindre à la RIFÉ et célébrer le dynamisme et l'innovation de la francophonie économique. ».

Françoise Bertrand
Présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec



Fédération des chambres
de commerce du Québec | fccq

REMERCIEMENTS

Les promoteurs tiennent à remercier chaleureusement les personnes suivantes, sans qui le projet n'aurait pas la même ampleur, la même crédibilité, ni le même rayonnement.

Le comité scientifique

Présidé par :

- **Georges Hénault**, directeur de l'Institut de la Francophonie en administration et gestion à Sofia - IFAG (Bulgarie)
- **Gérard Lemoine**, directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'entrepreneuriat - IFE (Ile Maurice)

Membres :

- **John A. Zee**, directeur, Bureau des Amériques, AUF (Québec-Canada)
- **Martin Abega**, secrétaire exécutif, Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM)
- **Recteur Josiane Attuel**, doyenne de la Faculté d'Administration et échanges Internationaux, Paris XII (France)
- **Lucien Bradet**, président, Conseil canadien pour l'Afrique (Ontario-Canada)
- **Michel Côté**, président et chef de la direction, CRC Sogéma (Québec-Canada)
- **Gilles de Sars**, président, Société France Canada international (France)
- **Yvon Gasse**, professeur, Chaire en entrepreneuriat et innovation, FSA, Université Laval (Québec-Canada)
- **Abderrahmane Lellou**, administrateur des programmes thématiques, AUF (Maroc)
- **Me François-Xavier Simard**, associé, Joli-Cœur, Lacasse, Geoffrion, Jetté, St-Pierre, Avocats (Québec-Canada)
- **Aline Wong**, directrice générale, L'Inattendu (Ile Maurice)

Un merci bien spécial à l'**Honorable Jacques Saada**, conseiller-expert, ex-ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ex-ministre responsable de la Francophonie, qui a partagé ses connaissances de la Francophonie et sa précieuse expérience avec l'équipe de la RIFÉ lors de la mise sur pied du projet.

L'animateur de la RIFÉ

Jean-Louis Roy, Secrétaire général de l'Agence de la Francophonie à Paris, de 1990 à 1998 (ancêtre de l'Organisation internationale de la Francophonie) et chercheur associé au Centre de recherche en Droit public de l'Université de Montréal.



Universitaire, journaliste et diplomate, Jean-Louis Roy est citoyen canadien et vit présentement à Montréal.

Détenteur d'une Maîtrise en Philosophie de l'Université de Montréal et d'un Doctorat en Histoire de l'Université McGill, il a reçu un Doctorat honorifique en Droit de l'Université de Moncton et un Doctorat honorifique en Lettres de l'Université Sainte-Anne. Monsieur Roy a occupé les fonctions suivantes :

- Directeur du Centre d'études canadiennes-françaises, Université McGill; 1971-1980
- Directeur, quotidien Le Devoir, Montréal; 1980-1986.
- Délégué général du Québec à Paris et Délégué aux affaires francophones; 1986-1990
- Secrétaire général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie; 1990-1999
- Président, Partenariat International; 1999-2002
- Président, Droits et Démocratie; 2002-2007.

Jean-Louis Roy est président de Partenariat International et chercheur invité au Centre de recherche en Droit Public de l'Université de Montréal. De plus, il est président du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques. Jean-Louis Roy est l'auteur de nombreux ouvrages de création littéraire, d'histoire et d'analyse politique internationale, ouvrages publiés au Canada, aux États-Unis, en France et sur le continent africain. Plus de 20 pays lui ont décerné leur ordre ou autre distinction nationale.

REMERCIEMENTS

L'Équipe du projet

Un tel événement n'est possible que par l'implication solidaire, professionnelle et enthousiaste des organisations et des forces qui la composent. À ce chapitre nous retrouvons :

- **La permanence de la Chambre de commerce de Québec**, sous la gouverne inspirée de son vice-président et directeur général, **monsieur Alain Kirouac** en plus-value de laquelle se sont rajoutées **mesdames Pascale Navennec**, coordonnatrice logistique et **Marion Cabanac**, chargée de projet, RIFÉ
- Le Conseil canadien pour l'Afrique avec **monsieur Karl Gagné**, administrateur
- L'AIRF et le précieux apport de sa directrice **madame Christine Tavano**
- La CPCCAF en son délégué permanent, **monsieur Julien Bouilhol** et ses précieuses ressources **mesdames Maryam-Aurélié Bianchet** et **Gaëlle Chamberland**
- AvantPost Conférence et **monsieur Denis Pageau**, président, animateur et concepteur de la communauté de pratique
- Université Laval :
 - **Madame Caroline Housieux**, étudiante en maîtrise
 - **Monsieur Simon Chartier**, MBA, directeur adjoint, Centre d'entrepreneuriat et de PME

Avec la coordination conjointe et complice au projet RIFÉ 2008 de :

- **Monsieur Frédéric Couttet**, coordonnateur RIFÉ et responsable Immigration et Affaires internationales de la Chambre de commerce de Québec
- **Madame Nathalie Désourdy**, vice-présidente du Conseil canadien pour l'Afrique



« Il nous faut avoir le courage de donner à la Francophonie sa dimension économique. »

La Francophonie en quelques chiffres :

- 68 États et gouvernements (membres, associés et observateurs)
- Population : 803,44 millions (12,6 % de la population mondiale)
- 18,9 % des exportations et 19 % des importations mondiales
- 19 % du commerce mondial de marchandises
- Échanges commerciaux entre les pays francophones : 688,40 milliards USD.
- Investissements : 170,56 milliards USD (soit 26 % du total des investissements mondiaux)

Source : Dossier de presse de l'OIF pour la Conférence de Montréal 2007

INTRODUCTION

En 1977, l'un des pères fondateurs de la Francophonie, le président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, illustre sa remarquable vision de la Francophonie en écrivant « S'enrichir de nos différences pour converger vers l'universel ».

Parmi les multiples facettes de l'intervention francophone, c'est sur les constats et enjeux du développement économique que nous nous concentrerons. En la matière, sommes-nous sur la bonne voie dans la poursuite de l'idéal exprimé par le président Senghor? L'espace économique francophone est-il un mythe ou une réalité?

Une Francophonie active en développement économique

Un survol des actions de la Francophonie en matière économique révèle, à première vue, qu'elles sont nombreuses et diversifiées. Qu'il suffise d'en donner quelques exemples parmi les plus récents : le Symposium sur l'accès aux financements internationaux; la Concertation des ministres francophones du Commerce; le séminaire et la rencontre francophone sur la responsabilité sociétale; le Forum économique international des Amériques; les séminaires de l'Université Senghor (sur l'économie et la politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement, les bonnes pratiques en microfinance, notamment), etc.

La Francophonie a mis sur pied plusieurs initiatives et programmes destinés à favoriser le développement économique. Mentionnons, par exemple, les programmes visant à l'intégration des pays de la Francophonie dans l'économie mondiale (Renforcement de l'expertise francophone en négociations d'accords commerciaux et d'investissement, mise en place d'une plate-forme d'experts en négociations d'accords de partenariats économiques, promotion du commerce et de l'investissement en appui aux efforts d'intégration des organisations régionales, projet AMADE, etc.)

Rappelons en outre la mise sur pied du site portail Espace économique francophone qui vise à dynamiser la coopération économique francophone, un Espace qui poursuit trois objectifs, à savoir partager l'information autour de préoccupations communes du Sud et du Nord; promouvoir les bonnes pratiques; et capitaliser le savoir et les expériences pour favoriser les opportunités d'affaires et développer les investissements dans l'espace francophone. Ses domaines d'intervention couvrent les négociations de l'OMC, les négociations entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), l'intégration régionale, l'accès aux financements, l'économie de la culture et la microfinance.



La Francophonie : un potentiel économique encore largement inexploité

Ces efforts sont louables et ambitieux. De plus, certains sont récents et il serait injuste d'en tirer des conclusions trop hâtives. Mais ne doit-on pas légitimement s'interroger sur les résultats de l'ensemble des interventions?

Sur le plan du développement économique, le portrait révèle de larges failles, peut-être systémiques, des manques de résultats flagrants que certains chiffres confirment douloureusement. À titre d'illustration, n'est-il pas remarquable, par exemple, qu'entre 1965 et 2004, en termes de PIB/h, l'Afrique sub-saharienne soit passée de 17,1 % à 9,7 % de la moyenne mondiale (rappelons que les pays de l'Afrique sub-saharienne comptent pour près de la moitié des pays de la Francophonie)? La réalisation des Objectifs du millénaire dans la définition desquels la Francophonie a joué un rôle actif semble plus éloignée que jamais.

L'accès à la microfinance a permis des progrès réels (pour la femme et l'économie de proximité, notamment), mais certaines positions préconisées à l'OMC constituent un énorme obstacle au développement des pays en émergence en freinant leurs capacités d'exportation. Ainsi le Nord ne condamne-t-il pas le Sud à la dépendance? La formation ne devait-elle pas entre autres mener à des partenariats commerciaux d'égal à égal entre le Nord et le Sud? Pour reprendre l'exemple de l'Afrique, cette dernière constitue un énorme potentiel de consommation... mais n'a pas les moyens de consommer. N'est-ce pas là une lourde perte pour le Nord? Dans quelle mesure le commerce équitable peut-il contribuer au développement du Sud?

L'aide internationale : assistance ou partenariats

Il est clair que l'aide internationale n'a pas comblé les espoirs escomptés. Alors que certains prêchent pour le respect de l'engagement onusien (0,7 % du budget des pays développés devraient être consacrés à cette aide), d'autres préconisent des recentrages de cette aide (voir le rapport du Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada : « Surmonter 40 ans d'échec : nouvelle feuille de route pour l'Afrique subsaharienne » publié en février 2007).

Des voix s'élèvent de plus en plus nombreuses pour lier l'aide à la démonstration concrète des progrès réalisés par les pays émergents sur le plan de la gouvernance (stabilité politique, encadrement réglementaire et juridique, lutte à la corruption, etc.). Le vocable d'« aide au développement » s'interprète peut-être trop souvent sous l'angle de l'assistance et pas assez sous celui des partenariats d'égal à égal. La multiplicité des points de vue illustre parfaitement le malaise que suscitent ces déceptions.

Bien sûr, la Francophonie n'est qu'une des institutions parmi tant d'autres qui ont le devoir de prendre acte, mais surtout d'agir. C'est là l'essence même de l'intention du Secrétaire général de la Francophonie, le président Diouf, qui, lors des Troisièmes Entretiens de la Francophonie, déclarait : « Il nous faut avoir le courage de donner à la Francophonie sa dimension économique ».

La Rencontre internationale de la Francophonie économique 2008

C'est dans le but de réfléchir et de proposer aux dirigeants de la Francophonie des actions concrètes aux résultats mesurables que se tient cette Rencontre internationale de la Francophonie économique 2008.

Il s'agit de contribuer à la définition de l'espace économique francophone dans le contexte mondial et de sa valeur ajoutée, de proposer à la Francophonie des modèles d'institutionnalisation durables, de partenariats innovateurs où le monde des affaires, les gouvernements et la société civile se rejoignent, d'agir rapidement, mais en gardant le cap sur le long terme.

La Francophonie a relevé avec brio le défi de l'exception culturelle. Elle a joué un rôle de premier plan dans l'adoption de la convention de l'UNESCO. Elle s'est donnée une priorité environnementale bien avant que cela ne devienne une préoccupation du grand public. L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) mis sur pied en 1987 (au Sommet de Québec, d'ailleurs) a accompli une tâche colossale. Dans les deux cas, la Francophonie a su mobiliser ses membres. Surtout, elle a su faire jouer un rôle de premier plan à la société civile.

Quelles leçons devons-nous tirer de ces expériences afin de mobiliser les acteurs de l'espace économique francophone? C'est à cette réflexion, à cette création au service de la Francophonie et de ses peuples que nous sommes tous conviés.

Bonne rencontre!



LA CONSULTATION

Les organisateurs ont demandé à toutes les personnes participant à la Rencontre - membres du comité scientifique, conférenciers, personnes ressources, animateurs et délégués - d'amorcer une réflexion sur les principaux thèmes et enjeux à débattre lors de la RIFÉ et de soumettre leurs idées, questions et suggestions avant la Rencontre, afin de préparer et de bonifier les échanges, les discussions, les débats. Les conclusions et recommandations n'en seront que plus mûries et articulées.

Divers outils ont été mis à la disposition des participants, dont une communauté de pratique. Ce forum pourra d'ailleurs être utilisé pour poursuivre les échanges entre les participants au-delà de la RIFÉ. C'est une plaque tournante, un lieu de contact et de partage de connaissances.

www.avantpostconference.com/francophonie_economique

Les organisateurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont animé et alimenté la réflexion en amont de la RIFÉ, elles ont grandement contribué à l'enrichissement de ce cahier du participant.

Les thèmes proposés ci-dessous constituent les grandes lignes du programmes de la RIFÉ. Ils constituent également les thèmes et sujets qui ont été soumis pour consultation préalable.



THÈME 1 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : MYTHE OU RÉALITÉ?

Samedi 17 mai 2008 - AM
7 h 00 à 7 h 45 • Petit-déjeuner
8 h 00 à 11 h 30 • Plénière - Thème 1
11 h 30 à 12 h • Plénière de synthèse - Thème 1

Objectif : Constaté le rôle économique éventuel de la Francophonie institutionnelle et en proposer des réaménagements, le cas échéant. Constaté l'évolution de la présence francophone dans les affaires et examiner les moyens à envisager pour l'intensifier.

Éléments de réflexion :

La Francophonie s'est dotée d'un plan décennal axé sur quatre grandes missions dont les objectifs ont des incidences très profondes sur le développement économique. La Francophonie institutionnelle (l'AUF et l'université Senghor, par exemple) appuient la formation en français. Certains États et entreprises agissent aussi en ce sens (apprentissage du français sur objectifs spécifiques pour l'aéronautique ou la médecine, formation en français des cadres locaux, etc.).

Toutefois, 2/3 des pays de la Francophonie estiment ne pas bénéficier d'appui de la part des institutions francophones dans le domaine du développement économique. Le commerce extérieur de la grande majorité des pays membres de la Francophonie n'est pas concerné par la dimension francophone des produits et services. La logique est commerciale ou géographique, non linguistique.*

La part du commerce mondial des pays de la Francophonie est en croissance, mais elle s'explique surtout par les nouvelles adhésions.

La présence de plus en plus marquée d'influences économiques autres que francophones entraîne parfois des glissements vers des formations non francophones. Si le français ne prend pas toute sa place dans la vie économique, comment restera-t-il pertinent dans la rue, surtout dans les pays « vulnérables ».

Sur la simple question de savoir quand la Francophonie économique est née (voire même, si elle existe), les opinions divergent. Problème de perception ou de communication, ou problème de fond?

Sans une Francophonie économique vibrante, peut-il réellement y avoir Francophonie dans toute sa plénitude? Comment parler d'un espace économique francophone si le français n'en demeure pas le vecteur puissant? Comment favoriser le développement durable de la Francophonie économique? Sous quelle forme les acteurs non gouvernementaux, et le monde des affaires notamment, peuvent-ils appuyer les initiatives de la Francophonie à cet égard? Comment les pays du Nord peuvent-ils faciliter les coopérations d'affaires Sud-Sud?

* Extrait adapté de *La Francophonie dans le monde 2006-2007*

« L'avenir de la Francophonie passe par l'économie. La régularité et la persistance avec lesquelles les responsables politiques ont affirmé cet impératif lors des différents sommets de chefs d'État et de gouvernement est à la hauteur du défi que représente l'émergence d'un espace économique francophone, c'est-à-dire avant tout le développement de liens, d'échanges, d'actions de coopération et de partenariats économiques entre francophones... Dans les pays membres de la Francophonie, des affinités existent : langue, culture, histoire, valeurs. Elles sont favorables à l'amélioration du partenariat économique. »

Valérie Gas, *Le Progrès*, vol. 2, no 4, 1996

Présenté par :



THÈME 1 - QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« Tout porte à croire que la dimension culturelle de la francophonie est privilégiée au détriment des autres aspects. Il s'agit donc véritablement d'un défi lancé à la communauté francophone que de construire en son sein un espace économique prospère, condition sine qua non de son rayonnement culturel durable. »

Dramane SIDIBE, BHM (Mali)

« La Francophonie institutionnelle joue un important rôle dans la mise en place d'actions de coopération et dans la facilitation de liens et de partenariats dans l'espace francophone... Cependant, il faut noter :

- le manque de concertation entre les divers « acteurs » de la francophonie institutionnelle qui œuvrent dans le secteur économique ;
- une confusion du positionnement stratégique de divers acteurs francophones chargés de dossiers économiques ; etc. »

Maria NICULESCU, Représentation de l'OIF auprès de l'Union Européenne

« Il est évident que l'espace économique francophone est, pour le moment, plus un mythe qu'une réalité. D'ailleurs l'un des principaux freins au développement de la francophonie réside dans la faiblesse du monde francophone dans l'économie mondiale... Quels peuvent être les intérêts communs et les attentes spécifiques de deux groupes de pays dont l'un cherche à consolider ou accroître sa position relativement confortable dans l'économie mondiale et l'autre, à la périphérie de l'économie mondiale, cherche à mieux s'y insérer ? »

Guy-Amédée AJANOHOUN, UEMOA, IZF

« Sans une Francophonie économique vibrante, il sera difficile d'avoir une Francophonie dans toute sa plénitude. Il ne faut pas que la Francophonie soit uniquement un instrument de valorisation et de promotion de la langue française.

J'essaie de cadrer mes commentaires sur les pays africains. Imaginez un pays où toute une partie d'un continent qui manque de presque tout: pas d'écoles, pas de dispensaires, le coût de la vie est cher, les maladies, le chômage...

... le français doit aussi prendre sa place dans la vie économique à travers les institutions dédiées. La Francophonie ne doit pas seulement être un instrument de promotion de la langue française, de la culture et de la diversité. La Francophonie économique doit être bien réfléchie afin qu'elle réponde aux préoccupations des pays adhérents et qu'elle soit également un élément permettant à la Francophonie de faire face aux influences économiques des non francophones. »

Adama TRAORÉ, IZF

« L'espace économique francophone ne nous semble plus être un mythe mais demeure encore cependant une réalité en devenir.

Il est plus un mythe parce que des sillons ont été tracés par la Francophonie institutionnelle, des graines semées et quelques fruits récoltés dans le domaine économique. À titre d'illustration, l'on rappellera les programmes initiés par la Francophonie et visant l'intégration des pays francophones dans l'économie mondiale comme le renforcement de l'expertise francophone en négociations d'accords commerciaux et d'investissement et d'autres exemples cités dans les éléments de réflexion de ce thème.

Cependant la francophonie économique apparaît à beaucoup (2/3 des pays de la francophonie qui estiment ne pas bénéficier d'appui de la part des institutions francophones dans le domaine du développement économique) comme inexistante sans doute à cause de l'intermittence et du caractère parcellaire de tels programmes ainsi que du relatif peu d'écho donné, faute de relayeur d'informations, au suivi et à l'évaluation de tels programmes. »

Jacques MBOSSO, OHADA

THÈME 1 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Francophonie économique : question de définition ?

Éléments de réflexion :

Le propre d'une démocratie, c'est de permettre les pluralités d'opinions. Il faut donc croire que le thème de l'existence d'une Francophonie économique est foncièrement démocratique, puisque pluralité d'opinions il y a.

Les opinions divergent même quand il s'agit de définir la date de naissance de la Francophonie économique. Certains font référence au Sommet de Québec en 1987 et à la reconnaissance du FFA. D'autres la situent à la Conférence des ministres de l'Économie à Monaco en 1999, d'autres encore évoquent le Sommet de Hanoï ou de Beyrouth, ou le Plan décennal de Ouagadougou. D'autres enfin regrettent que la Francophonie économique ne soit pas encore née, une partie d'entre eux pensant néanmoins qu'elle est en gestation.

Certains vont même jusqu'à souligner que la création en 1973, à l'initiative des Présidents Pompidou, Houphouët-Boigny et Senghor, de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF) illustre déjà le désir d'une Francophonie économique qui s'appuierait sur le secteur privé.

Bref, une mère y perdrait ses petits.

Puisque les pays de la Francophonie entretiennent des liens économiques entre eux, sous une multiplicité de formes d'ailleurs, c'est que l'espace économique francophone existe bel et bien. Oui, mais ils entretiennent aussi des liens avec des pays hors Francophonie. Cela signifierait que la caractéristique francophone n'est pas impérative. Faut-il donc conclure que la Francophonie économique n'existe que par incidence, et non pas par dessein politique?

Et pourtant les déclarations d'intention d'une Francophonie économique expriment souvent une vision très porteuse des avantages que celle-ci procurerait. Y aurait-il donc un problème d'arrimage entre le discours, la perception et la réalité?

« Nous sommes déterminés à contribuer activement à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique... Nous invitons la communauté internationale, en particulier les institutions économiques et le secteur privé, à apporter leur concours dans la mise en œuvre de ce nouveau processus. »

Actes du Sommet de Beyrouth, 2002

« Pour le microcosme francophone, la francophonie économique n'existe pas! Elle n'est citée nulle part! Il n'y a pas d'opérateur... »

Michel Guillou, L'équilibre multipolaire, 2005

QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« La préexistence de certains espaces, comme l'Union européenne et la CEDEAO, semble être des obstacles à l'émergence de l'espace économique francophone sans compter sur le flux des acteurs multilatéraux qui se situent au-dessus des espaces dont le rôle est primordial (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale). »

Dramane SIDIBE, BHM (Mali)

« ... après la Conférence de Monaco, la Francophonie économique s'est fixée deux axes stratégiques : l'intégration des pays membres de la Francophonie à l'économie mondiale et l'appui aux stratégies de développement économique. Pour chacun de ces axes d'intervention, la Francophonie a mis en place des projets très concrets.

Pour ce qui est de l'intégration à l'économie mondiale, trois pistes de travail ont été retenues : le renforcement des capacités des pays membres dans le domaine des négociations commerciales multilatérales, la mise en place d'une plateforme d'experts en négociations des Accords de partenariat économique (APE) et enfin, la promotion du commerce et de l'investissement intra et interrégional.

Le second axe porte sur l'accompagnement des pays membres dans la recherche de solutions cohérentes, notamment au plan de l'accès aux financements internationaux, de renforcement de l'économie de proximité (à travers l'accompagnement des structures d'appui aux micro-entreprises et aux PME du secteur de l'artisanat) et de renforcement des capacités des promoteurs dans la formulation, l'analyse et la gestion de projets culturels. »

Maria NICULESCU, Représentation de l'OIF auprès de l'Union Européenne

« En somme, il faut maintenant inventer le concept en y intégrant les acquis : comment passer du partage de la langue à celui des richesses ? Telle est la problématique qui doit sous-tendre toute définition de la Francophonie économique. »

Guy-Amédée AJANOHOUN, UEMOA, IZF

« Il existe un réel problème d'arrimage des discours à la réalité lié :

- Au manque de conviction dans la vision très porteuse des avantages d'une Francophonie économique;
- A la vision à court terme de l'évolution économique mondiale qui place les pays francophones (subsahariens) en très mauvaise position dans les perspectives de développement. »

Djibril Baba TABOURÉ, REAO-MALI

« Il y a sans nul doute un décalage entre les intentions et la réalité, accentuée par justement l'émergence d'une multipolarité au niveau des pays du Sud.

Si la France a été pendant longtemps le principal partenaire commercial de ses anciennes colonies, ces dernières se tournent vers d'autres partenaires pour disposer d'une variété d'options plus large. Il serait logique que ces nouveaux partenaires soient, et francophones, et de la zone Sud, du fait d'une proximité culturelle et d'une meilleure compréhension des besoins (cf. Vietnam en matière de commerce des produits de première nécessité).

Une complémentarité est également nécessaire sous peine d'aboutir à une concurrence entre pays du sud francophone. Toutefois, c'est rarement le cas, pour des raisons pas toujours géographiques mais plus liées aux liaisons aériennes, aux réseaux et à la méconnaissance des contextes locaux.»

Patricia RAJERARISON, Alter Ego Development (Madagascar)

THÈME 1 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : MYTHE OU RÉALITÉ ?

La Francophonie, vecteur économique ?

Secteur privé et présence francophone dans les affaires - Francophonie institutionnelle - L'influence commerciale des puissances non francophones

Éléments de réflexion :

Certains allèguent qu'il existe déjà une préférence francophone en constatant, par exemple, que la moitié du commerce extérieur de l'Afrique francophone se fait avec des pays de la Francophonie. D'autres font remarquer que les facteurs géographiques dictent le plus souvent les échanges commerciaux et que ces chiffres illustrent davantage la proximité régionale de pays francophones, mais que la francophonie n'est pas un vecteur important de cette activité économique. Il faut d'ailleurs remarquer à cet égard la tendance à la diversification des fournisseurs (États-Unis, Chine, Taïwan, Inde, notamment).* Ces positions apparemment contradictoires le sont-elles vraiment?

De nombreuses entreprises francophones favorisent le recrutement de parlants français dans leurs installations en pays non francophones. D'autres incitent leurs employés à apprendre le français. L'OIF, l'AUF, la France, le Québec et la Communauté française de Belgique ont mis sur pied le Valofrase (plan de valorisation du français en Asie du Sud-Est).*

En 2006, le gouvernement français, l'Alliance française, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et le FFA ont lancé l'initiative « Oui je parle français » dans les entreprises. Ce ne sont là que quelques exemples parmi de très nombreux autres.

Cependant, près des 2/3 des pays de la Francophonie estiment ne pas bénéficier d'appuis de la part des institutions francophones dans le domaine du développement économique.*

Comment mieux sensibiliser les dirigeants d'entreprises aux réalités et au potentiel de la Francophonie économique? Comment la Francophonie peut-elle aider à développer le marché francophone intérieur? Comment mieux relier l'action de la Francophonie et la réalité quotidienne des entreprises? Les organes non gouvernementaux (chambres de commerce, etc.) peuvent-ils être ce trait d'union?

* Adapté de *La Francophonie dans le monde 2006-2007*

« La solidarité économique francophone revêt, il me semble, une triple signification. Éthique, elle reflète l'ambition affirmée de construire ensemble une destinée commune. Politique, elle vise à acquérir un poids nouveau sur la scène mondiale, conférant ainsi un surcroît d'influence à chacun de ses membres. Humaine, elle facilite le développement de liens personnels entre responsables économiques, entreprises, investisseurs et clients que rapproche le partage d'une langue, d'une culture et d'habitudes... »

Enfin, un thème préoccupant doit nous mobiliser davantage : celui du fait francophone dans la vie économique internationale. Qu'il s'agisse de la langue de travail dans les entreprises transnationales, de l'établissement de normes comptables ou de la protection intellectuelle ou industrielle, la tendance, c'est un fait, est de plus en plus à l'anglais. Nous devons réagir, encourager des réalisations comme l'OHADA, veiller, comme nous l'avons fait à Genève, à la présence du français dans la société de l'information, inciter nos entreprises à travailler et communiquer aussi en français. Je lance à cet égard un appel à tous les chefs d'entreprises. »

Président Jacques Chirac, 6 janvier 2004

QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« Le partenariat stratégique francophone se fonde sur une plus grande considération des potentialités de développement des pays concernés, qu'il s'agisse des hommes, des ressources naturelles, d'une série de savoir-faire. Il responsabilise car cette politique du « donnant-donnant » est salubre pour tous les partenaires. De plus, si la solidarité n'est souvent assortie d'aucune obligation de résultats, le partenariat implique un aboutissement concret, exprimé par des indicateurs d'alerte et d'auto-régulation. »

Maria NICULESCU, Représentation de l'OIF auprès de l'Union Européenne

« On estime à 200 millions les locuteurs francophones dans le monde. Les 68 États et gouvernements membres de l'OIF représentent 12 % du PIB mondial, 19 % des échanges commerciaux internationaux et 26 % des IDE (investissements directs étrangers) mondiaux.

Par ailleurs, le continent africain compte 75 % de la population francophone mondiale, l'Europe suit avec 21 %, l'Amérique avec 4 %. Trois francophones sur quatre vivent dans une région du monde où le taux de natalité reste très élevé. La population de l'Afrique doublera entre 1995 et 2025 passant de 728 millions à 1,49 milliard.

En bref, la Francophonie c'est :

- 53 États et gouvernements membres de plein droit, 2 membres associés et 13 observateurs répartis sur les cinq continents ;
- le quart des pays membres des Nations Unies ;
- 12 % de la population mondiale ;
- 11 % de la recherche mondiale ;
- 10 % du contenu d'Internet.

Autant dire que l'espace économique francophone, enfin reconnu pour son potentiel, pourrait s'avérer un formidable tremplin, tant pour vivifier les économies du nord plus ou moins essoufflées, que pour propulser - enfin ! - l'accélération de l'indispensable développement économique des pays du sud. »

Tidjani CHAKIROU, Agence béninoise de Promotion des échanges commerciaux

« Dans les milieux d'affaires, le développement de la Francophonie ne peut se soustraire à la recherche de profit, la raison d'être de toute entreprise. Cependant, cette recherche de profit peut constituer momentanément un frein au développement de la Francophonie économique en ce sens que, pour une entreprise, l'option en faveur de la Francophonie peut ne pas être la plus rentable. Le développement de la Francophonie économique peut donc se heurter à l'exigence de rationalité et de rentabilité des entreprises. Cette divergence d'intérêt ne peut être traitée que par l'intervention des organismes non gouvernementaux d'entrepreneurs (chambres de commerce, etc.) et de la Francophonie institutionnelle. »

Guy-Amédée AJANOUHOUN, UEMOA, IZF

« L'on pourrait mieux sensibiliser les dirigeants d'entreprises aux réalités et au potentiel de la Francophonie économique au moyen de la formation et de l'information... Enfin pour ce qui est de mieux relier l'action de la Francophonie à celle quotidienne des entreprises, le concours des Chambres consulaires est non seulement souhaitable mais nécessaire. »

Jacques MBOSSO, OHADA

« La question à poser serait: quelle serait la valeur ajoutée de la Francophonie pour le secteur privé dans un monde global ?

Dans un monde multipolaire, il convient de définir le contenu de la Francophonie; il est ainsi nécessaire de garantir un réel caractère international et multiculturel de la Francophonie transcendant les valeurs de la France, occidentale ou particulière. Les Chambres de Commerce mais également les groupements associatifs et professionnels, les agences de promotion des investissements et les organisations non gouvernementales (ONG) sont de bons relais d'information vers les entreprises et les populations. Les ONG ont cette particularité de s'intégrer dans le contexte local, et de se donner les moyens d'être francophone si le contexte l'exige. »

Patricia RAJERARISON, Alter Ego Development (Madagascar)

THÈME 1 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Les relations d'affaires Nord-Sud-Nord en Francophonie

Complémentarité entre renforcement institutionnel et développement des affaires - Stimulation de l'esprit d'entrepreneuriat - Coopérations internationales et développement des affaires - Le Sud, tremplin vers le développement des affaires avec le Nord

Éléments de réflexion :

« La baisse des relations commerciales des États francophones du Sud avec les autres pays membres de la Francophonie ne fait malheureusement que refléter l'inquiétante réduction de la part déjà faible des États africains dans le commerce mondial. »*

Les ententes commerciales régionales se traduisent en général par une plus grande ouverture des marchés et par des réformes structurelles plus profondes au sein des pays signataires. Certains secteurs n'en ont cependant pas profité (agroalimentaire et textiles, particulièrement). Les privatisations, très largement entamées, n'ont pas toujours produit les résultats escomptés (sous-utilisation des systèmes d'information, etc.).

Les pays les moins favorisés seraient quatre fois moins productifs que les pays du Nord. Si nous reprenons l'exemple africain, en vertu du NEPAD, on estimait que la croissance économique du continent devait atteindre les 7 % par an pour amorcer le rattrapage. Or cette croissance tournerait plutôt autour de 3 %. Nous nous éloignons donc des Objectifs du millénaire, au lieu de nous en rapprocher.

En quoi le secteur privé peut-il infléchir ces tendances au sein des pays de la Francophonie? Quel rôle peut-il jouer pour stimuler l'esprit d'entrepreneuriat?

Les arrimages entre l'aide publique au développement (hors humanitaire) et le développement des affaires ne sont pas toujours évidents, même si certaines initiatives réussissent, au moins dans une certaine mesure (développement du secteur privé du Maghreb, par exemple). Peut-on (et doit-on) systématiser cette corrélation? Quels seraient les rôles de la Francophonie et du secteur privé à cet égard?

Les pays du Sud peuvent devenir, pour les pays du Nord, un tremplin vers les blocs économiques régionaux auxquels ils appartiennent. Le partenariat pharmaceutique privé canado-tunisien réalisé en 2004 en est un bon exemple. Comment favoriser ou stimuler ce genre d'initiatives du secteur privé en Francophonie? La Francophonie institutionnelle pourrait-elle faciliter ces actions, par exemple en élargissant les informations qu'elle pourrait offrir aux institutions d'affaires dans ses pays membres (banque de fournisseurs, etc.)?

La Francophonie dans le monde 2006-2007

« En une heure à Bamako, Accra ou Dar es Salaam, on peut tirer une conclusion immédiate : le secteur privé et l'esprit d'entreprise sur lequel il s'appuie sont bien vivants en Afrique. Pourtant, bien souvent, les efforts des entrepreneurs n'ont pas un caractère officiel, sont inefficaces et sont entravés par toutes sortes d'obstacles. »

M. Brian Mitchell, directeur pour l'Afrique, Bureau de promotion du commerce du Canada, (cité dans le rapport du comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international) - Février 2007

QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« ... Lorsque le pouvoir d'achat s'accroîtra dans ces zones privilégiées, il restera alors celles des pays du Sud, les moins avancés: la stratégie économique de l'OIF pourrait alors proposer une politique de développement économique d'avenir avec l'enjeu de devenir aussi, et le plus rapidement possible, des terres de délocalisation... Ce qui implique aussi d'intégrer dans la stratégie économique des composantes telles que l'éducation-formation, la bonne gouvernance, la pratique de la langue française, etc.

Les pays africains peuvent donc devenir des relais importants permettant aux pays francophones du Nord de se renforcer sur les marchés visés par les pays émergents à fort potentiel humain et matières premières (Chine, Inde, Russie, par exemple). En devenant partenaires, les pays du Sud verront mécaniquement les PIB augmenter et donc leur pauvreté se réduire. Une piste de réflexion est de comprendre pourquoi les pays du Sud ne sont pas une terre de délocalisation alors que les industriels du Nord vont, par exemple, de plus en plus au fin fond de la Chine pour y installer une usine de montage. »

Maria NICULESCU, Représentation de l'OIF auprès de l'Union Européenne

« Au cours de ces dernières années, la Francophonie a commencé à capitaliser une somme de savoir-faire qui lui confère une expertise réelle en matière de coopération et de co-développement nord-sud. Pour pérenniser cet acquis, ne convient-il pas que la Francophonie puisse intensifier ses instruments et instituer des politiques commerciales favorables aux pays membres ? Ne pourrait-on par exemple disposer d'une banque francophone qui pourrait être une banque d'investissements au profit du secteur privé et des projets d'État ? »

Tidjani CHAKIROU, Agence béninoise de Promotion des échanges commerciaux

« Sans un accompagnement du secteur privé local, pas forcément les grandes entreprises, mais celles dans la transformation de la production agricole locale, sans une mise en capacité de ces entreprises, le développement des affaires dans les pays francophones du Sud est une vraie utopie. Tant que la mondialisation exercera une forte pression sur ce privé national naissant, elle condamnera plusieurs initiatives. Or les pays du Nord ont la capacité, d'une part de faire en sorte que l'aide publique au développement puisse profiter au développement des affaires dans le secteur productif (agricole et industriel) et d'autre part d'être un tremplin pour l'arrimage des pays du sud aux grands groupes du nord. »

Djibril Baba TABOURÉ, REAO-MALI

« La tendance à la baisse des relations commerciales entre les États francophones du Sud avec ceux du Nord est due, pour une part importante, à la structure des exportations des pays du Sud essentiellement composées de produits de base. Cette tendance se trouve aggravée par la mondialisation et la concurrence généralisée qui caractérise celle-ci. Le secteur privé peut infléchir cette tendance en transformant quelque peu les matières premières en produits semi-finis ou finis avant leur mise sur le marché. Et une telle initiative du secteur privé peut être soutenu en créant des opportunités de rencontres pour que se réalisent des partenariats comme le bel exemple canado-tunisien en pharmacie. Mais il devrait aussi s'agir pour la Francophonie institutionnelle d'élargir aux institutions d'affaires dans les pays francophones les informations qu'elle pourrait détenir. »

Jacques MBOSSO, OHADA

« Il serait intéressant, toujours sur la base d'approche sectorielle, de développer des réseaux d'assistants techniques francophones, bénévoles ou non, qui viendrait dans les pays du Sud pour un temps déterminé pour assister une entreprise dans son processus de développement (« mentoring ») et ferait également bénéficier cette entreprise des réseaux fournisseurs dont ils disposent...

Sur la promotion des investissements, des programmes de partenariats entre entreprises du monde francophone sont à mettre en place, sur la base d'un rapport gagnant-gagnant entre le porteur de projets (qu'il soit du Nord ou du Sud) et son partenaire. L'idée serait de faciliter le rapprochement entre ces entreprises via une sélection de projets et des missions de prospection dans le monde francophone. »

Patricia RAJERARISON, Alter Ego Development (Madagascar)

THÈME 1 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Secteur privé et Francophonie : une introspection

Rôle du secteur privé dans la promotion des affaires en français - Dynamisation des relations entre les institutions du secteur privé francophone - Soutien de la Francophonie à ces institutions

Éléments de réflexion :

Les entreprises francophones présentes à l'international, en Francophonie ou hors Francophonie, comptent à leur actif de nombreuses initiatives de promotion du français dans les affaires et la gestion. Le rôle joué par l'Institut franco-roumain de gestion de Bucarest au service d'une grande entreprise française, ou les stages de français pour les personnels étrangers illustrent cette réalité. Mais la PME francophone qui fait affaires sur le plan international n'a peut-être pas les moyens que ce genre d'activités nécessite. Sauf si elle peut avoir le soutien d'associations, d'institutions ou de regroupements auxquels elle appartient, par exemple.

Cependant les institutions du secteur privé francophone (chambres de commerce, etc.) ne sont peut-être pas aussi systématiques dans cette promotion. En toute justice, il convient de signaler quelques exceptions importantes à cet égard, par exemple, l'initiative « Oui je parle français » dans les entreprises à laquelle sont associés la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et le FFA, notamment.

Souvent ces institutions du monde des affaires francophone n'ont pas de liens suivis entre elles, ce qui complique l'action concertée. Ces réseautages à développer entre les regroupements d'affaires de la Francophonie constituent peut-être l'un des avantages de la Rencontre internationale de la Francophonie économique à laquelle nous assistons.

Ne convient-il pas de réfléchir d'abord aux voies d'intervention du secteur privé francophone et de ses institutions pour ce qui est de promouvoir les affaires en français, si l'on veut mieux cerner les recommandations à faire à la Francophonie institutionnelle à cet égard? Souhaiterait-on se doter d'un centre de ressources (secrétariat ou autre) au sein de la Francophonie institutionnelle pour stimuler l'action économique francophone? À terme, devrait-on envisager la création d'un opérateur économique de la Francophonie?...

« Elles (les ONG francophones) ont fait la démonstration, au cours des années de la validité du concept alors novateur selon lequel une langue commune appelle, et facilite entre les hommes, les institutions et les pays qui la partagent une coopération originale et féconde. Elle leur tient lieu de patrie commune et, en quelque sorte, d'une 2^e citoyenneté. »

Jean-Marc Léger, Secrétaire général honoraire de l'ACCT Paris, le 24 octobre 1994

QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« Il est aujourd'hui largement reconnu que le rôle du secteur privé dans l'accélération de la croissance économique et la réduction de la pauvreté est essentiel. Cependant, les conditions politiques, légales et institutionnelles sont défavorables au développement du secteur privé dans de nombreux pays africains surtout francophones. Dans certains pays, l'on parle de dialogue secteur public secteur privé mais le constat est toujours le même. Quels projets la Francophonie pourrait-elle initier pour appuyer le secteur privé africain, à l'instar de la GTZ allemande ?

Dans la plupart des pays francophones africains, les mécanismes de marché ne fonctionnent pas correctement : les acteurs économiques locaux, souvent de petite taille et placés dans un rapport de force inégal face aux grandes entreprises, ont besoin d'un soutien extérieur pour se structurer »

Cette aide ne pourrait-elle pas venir des pays francophones mieux nantis ?

La Francophonie ne pourrait-elle pas susciter un tel engagement de la part de ces pays ?

Tidjani CHAKIROU, Agence béninoise de Promotion des échanges commerciaux

« Déjà dans la majeure partie de la Francophonie des relations existent entre les institutions des secteurs privés en l'occurrence les chambres de commerce les chambres d'agriculture, les chambres de métiers et les ordres professionnels. D'une manière générale, il y a eu un vrai brassage jusqu'à la naissance de grands ensembles sous-régionaux et régionaux souvent à dimensions intercontinentales tout cela soutenu par la langue française. »

Sanou SARR, SOTID SA

« Les PME sont confrontées, dans la plupart des cas, au problème de financement lequel s'accroît dans un contexte d'absence de financement institutionnel généralisée, comme c'est le cas dans les pays moins développés.

Cette situation asphyxie les PME évoluant déjà dans des milieux « fragiles » et paralyse leur développement.

Or, les PME constituent la « ceinture » des économies puissantes, donc, elles sont un rôle crucial à jouer dans les économies plus faibles.

Ne serait-il pas temps de penser aux grands moyens ? Une banque de solidarité, avec pour mission spécifique le renforcement et l'émergence des PME du Sud. La Francophonie a-t-elle les moyens ? De telles initiatives favoriseraient des partenariats entre les PME du Nord et du Sud ».

Junia BARREAU, Consulat général d'Haïti à Montréal

THÈME 2 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : UN AVANTAGE À OPTIMISER

Samedi 17 mai 2008 - PM
12 h 00 à 13 h 15 • Déjeuner
13 h 15 à 14 h 00 • Introduction - Thème 2
14 h 15 à 16 h 15 • Ateliers
16 h 45 à 18 h 00 • Plénière de synthèse - Thème 2

Objectif : Définir des initiatives visant à favoriser l'émergence ou le renforcement de PME et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Éléments de réflexion :

Les interventions de la Francophonie en matière de développement économique sont nombreuses, nécessaires et porteuses. Mais elles s'observent ou se mesurent surtout en amont des processus de développement (nombre de formations données, nombre d'experts placés, etc.). Cependant, dans la présentation des résultats en termes de création d'emplois, d'investissements, etc., on donne le plus souvent des chiffres où l'on additionne l'activité des pays de la Francophonie, ce qui ne mesure pas réellement la valeur ajoutée de la Francophonie comme institution.

L'augmentation ou la baisse des « échanges francophones » ne sont guère reliées à l'appartenance à la Francophonie institutionnelle, mais dépendent plutôt de facteurs tels que les proximités régionales, les niveaux de développement ou l'appartenance commune à des ensembles douaniers. Autrement dit, la Francophonie ne constitue pas nécessairement une valeur ajoutée à ce chapitre.

Les coopérations internationales, par la voie de la Francophonie ou par ententes bilatérales, par exemple, ciblent tantôt la formation, tantôt la gouvernance, tantôt l'appui au secteur privé. Mais il ne semble pas qu'il existe une approche systématique intégrant tous ces types d'interventions.

Sur les questions fondamentales du contexte économique (mondialisation, institutions de Bretton Woods, banques régionales, OMC, normalisation des principes et des cadres juridiques de gouvernance, etc.), la Francophonie institutionnelle compte de nombreuses initiatives à son actif. Par exemple, dans la perspective d'aider les pays francophones dans leurs efforts de préparation et de participation à la Conférence de l'OMC, à Hong Kong, l'OIF a mis en place un programme d'actions substantiel (ateliers sur les négociations commerciales, formation sur le cycle de Doha, etc.).

L'économie informelle (à ne pas confondre avec l'économie souterraine), en expansion, peut contribuer au financement du secteur formel, mais la réciproque n'est pas aussi évidente. De façon générale, l'intégration des secteurs formel et informel est souhaitable.

Tout cela pris en compte, comment la Francophonie institutionnelle peut-elle stimuler davantage la création ou le développement de PME? Peut-elle faciliter l'intégration des initiatives (financements, formation, etc.) pour y parvenir? Peut-elle concrètement promouvoir des partenariats économiques privés d'égal à égal entre le Nord et le Sud? Comment mesurer les effets de l'action francophone sur le développement économique et la création d'emplois?

« Les défis que doit relever la communauté internationale dans les dix ans et au-delà, tant au Nord qu'au Sud, sont de mobiliser les appuis financiers, les savoirs et la volonté politique, d'associer les gouvernements et les autorités locales aux efforts de développement, de réorienter les priorités et les politiques de développement, de renforcer les capacités et de réunir les partenaires du secteur privé et d'une société civile de plus en plus présente et attentive. »

Déclaration du Xè Sommet de la Francophonie, Ouagadougou, 2004

Présenté par :



QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« ... J'estime que l'un des positionnements prioritaires en économie est de développer dans chaque pays les moins avancés de la Francophonie, ce que j'ai appelé « l'économie de proximité ». Cette approche, délaissée souvent par les grandes institutions internationales, permet de faire entrer dans l'économie formelle un secteur artisanal informel, de mutualiser des actions commerciales par le biais de GIE, de contribuer au PIB du pays, de créer des zones d'activités mutualisant des activités communes, de constituer - en ce qui concerne l'économie de proximité axée sur l'industrie (fonderies, forges) - un tissu de sous-traitants, socle d'activités nécessaire à toute grande entreprise des pays industrialisés pour se délocaliser avec plus de facilités. »

Maria NICULESCU, Représentation de l'OIF auprès de l'Union Européenne

« L'appui au secteur privé des économies des pays en développement est aujourd'hui l'une des principales préoccupations internationales.

Mais, dans un contexte marqué par la mondialisation, le tissu économique africain qui se compose essentiellement de très petites entreprises artisanales (TPE) et de petites et moyennes entreprises (PME), est, malgré les dispositifs existants, particulièrement vulnérable...

Dans la perspective d'encourager la créativité dans l'espace francophone, ne serai-il pas opportun d'instituer le prix du meilleur entrepreneur (créateur) francophone? Dans le cadre du renforcement des capacités des ressources humaines dans l'espace francophone, la francophonie a institué plusieurs instruments tels l'Université Senghor, l'Agence Universitaire de la Francophonie, etc. Mais combien de ressortissants francophones bénéficient des bourses de l'AUF dans les pays africains francophones ?

Il faut donc penser à ouvrir en plus des universités existantes, d'autres universités, pour couvrir à long terme tous les pays qui n'en disposent pas. »

Tidjani CHAKIROU, Agence béninoise de Promotion des échanges commerciaux

« La Francophonie institutionnelle peut et devrait stimuler davantage la création et/ou le développement des PME, faciliter l'intégration des initiatives et promouvoir les partenariats économiques privés d'égal à égal entre le Nord et le Sud et ainsi non seulement accroître le développement industriel de l'espace francophone mais aussi donner plus de chance au développement du commerce équitable. Cela d'autant que le fait d'avoir une seule langue en partage constitue un facteur considérable de rapprochement des hommes et des femmes, de discussions fructueuses susceptibles de conduire à l'élaboration des projets communs d'investissement dans divers secteurs d'activités. Le potentiel de marché que représente la population de cet espace pourrait, par cette voie, être valorisé. »

Jacques MBOSSO, OHADA

« Les PME sont handicapées par l'accès difficile aux crédits et s'ils sont obtenus ils sont entourés de conditions très rigoureuses ne rendant pas facile le remboursement étalé sur une courte durée.

Les pays anglophones sont beaucoup en avance sur les francophones dans l'implantation des PME. Les promoteurs des PME pour réussir le pari auront besoin d'informations sur les réalités des marchés à convoiter, de formation et suivi mais aussi d'une politique pérenne d'écoulement de leurs produits et services. »

Sanou SARR, SOTID SA

« Pour définir des initiatives visant à favoriser l'émergence des PME et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, j'ai résolu faire partager ma vision en trois étapes qui sont : l'état des lieux, l'élaboration d'une stratégie de promotion et la formulation d'un plan de développement des PME. La première étape relative à l'état des lieux consiste à mettre en place une synergie des compétences entre les secteurs public et privé caractérisée par les administrations, les institutions d'appui au développement et les opérateurs économiques... La seconde étape sera l'élaboration, de manière concrète, d'une stratégie de promotion et de redéploiement... Enfin, la formulation d'un plan de développement à moyenne et longue perspectives sera le terme de ce processus qui doit permettre de réaliser les objectifs escomptés. »

Anicet Wilfrid Eloi MANZANDZA

THÈME 2 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : UN AVANTAGE À OPTIMISER

Atelier 1 - Gouvernance économique

Pratiques - Rôle des États - Harmonisation des cadres de gouvernance - L'économie informelle

Éléments de réflexion :

Le traité de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique), signé en 1993 par seize pays africains, est une illustration marquante du rôle des États pour ce qui est d'harmoniser les cadres de gouvernance dans le but de favoriser le développement économique.

« Une nation ne peut prétendre au développement industriel que si son système de propriété industrielle offre une garantie suffisante pour les investisseurs. ». Cette phrase extraite de l'énoncé de la mission de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle concrétise la volonté des seize États signataires de valoriser toutes les possibilités offertes par la propriété industrielle.

Les États de la Francophonie s'intègrent à des ensembles économiques ou douaniers régionaux et en adoptent les règles. Citons l'exemple du Cambodge, du Laos et du Vietnam, qui sont membres de l'ASEAN; ou celui de l'Égypte, du Burundi, de Madagascar, des Seychelles, des Comores, de la RDC, de Djibouti et du Rwanda, membres du COMESA (Marché commun pour l'Afrique australe et orientale).

L'économie informelle est en expansion, non seulement dans les pays en développement, mais aussi dans les pays avancés et les pays en transition. En Afrique, elle absorbe plus de 60 % de la main-d'œuvre urbaine. Désormais, les acteurs gouvernementaux ou institutionnels reconnaissent la nécessité d'améliorer les revenus et la productivité du secteur informel et de tenter d'intégrer le secteur informel et le secteur formel.*

Devant la dispersion des efforts de coordination des actions en matière de gouvernance, un institut sur la bonne gouvernance en Afrique est en voie de création.

Comment la Francophonie peut-elle faciliter cette intégration entre le formel et l'informel? Peut-elle ou doit-elle promouvoir l'élargissement des accords d'harmonisation?

* Tiré du rapport de Kanté S., *Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone*, BIT (2002)

Présenté par :



QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« Le socle de la gouvernance économique est la gouvernance politique qui concerne : le droit de la personne, la démocratie, la bonne distribution de la justice, l'existence d'un secteur public performant et neutre.

Dans ce cadre ainsi défini, la gouvernance économique peut s'implanter et se propager à travers une définition du cadre et du jeu intégré des acteurs. Elle portera essentiellement sur l'organisation, la réglementation, le fonctionnement et la gestion des ressources de l'État.

Dans nos pays en développement, cela pose la problématique de la mobilisation des ressources financières de l'état, de leur allocation mais surtout de l'existence d'un bon système de contrôle des finances publiques.

Enfin, l'existence d'une société civile dynamique et exigeante pourrait constituer un facteur d'ancrage de la gouvernance économique. »

Dramane SIDIBÉ, BHM (Mali)

« L'identification de la notion de gouvernance s'avère indispensable dans le cadre de cette rencontre dont le but est d'alimenter la réflexion de la Francophonie sur la gouvernance économique. Les questions à aborder sont nombreuses : « comment la Francophonie se situe-t-elle par rapport à la problématique de la gouvernance économique? », « quel peut être l'apport de la Francophonie dans ce domaine ? », « Y a-t-il d'autres enjeux autres que financier pour la Francophonie, si oui, lesquels ? »

L'appui à la gouvernance universitaire est un canal propice qui a pour objet l'échange d'expertise en matière de gouvernance universitaire entre les Universités du Nord et celles du Sud.

Il s'agira de viser notamment les questions de gestion académique, de gestion stratégique, de gestion des biens et des services, d'assurance qualité du changement. »

Tidjani CHAKIROU, Agence béninoise de Promotion des échanges commerciaux

« Les scandales financiers aux États-Unis et ailleurs dans le monde ont amené les autorités à renforcer les mesures de contrôle dans les organisations. On a voulu renforcer l'imputabilité des preneurs de décision à la tête des entreprises.

Mais cette approche ne suffira pas à rendre les entreprises plus performantes. Les membres des conseils d'administration doivent adopter une « gouvernance créatrice de valeur ». Il est essentiel de revoir le processus décisionnel afin que les administrateurs, porteurs de la mission de l'organisation, assument leur responsabilité en harmonie avec les cadres supérieurs pour développer une vision claire et prendre les mesures requises pour réaliser les objectifs de croissance de l'organisation. »

Michel NADEAU, Institut pour la gouvernance d'organisations privées et publiques

THÈME 2 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : UN AVANTAGE À OPTIMISER

Atelier 2 - Financement d'initiatives de développement de l'espace économique

Intégration des pays en voie de développement à l'économie mondiale - Harmonisation des pratiques commerciales - Financements internationaux et Francophonie institutionnelle - Les TIC au service du développement économique régional

Éléments de réflexion :

L'essor de l'espace économique francophone est tributaire des ressources dont peuvent disposer les gouvernements et les représentants des milieux d'affaires pour assurer le développement à moyen et à long termes des pays francophones en émergence. Au fil des ans, la Francophonie institutionnelle a certes pris plusieurs mesures pour faciliter le financement de diverses initiatives de coopération économique. Toutefois, une mobilisation des principaux responsables concernés s'impose pour élaborer et mettre en œuvre une véritable stratégie concertée des grands bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale et ses structures affiliées; institutions de coopération bilatérale; Union européenne; etc.). La Francophonie institutionnelle ne doit pas se substituer à ces grands bailleurs de fonds mais elle pourrait agir d'intermédiaire pour canaliser d'importantes ressources au bénéfice du financement des besoins des pays du Sud.

À titre d'exemple, dans les pays émergents et en développement, le financement et la gestion des réseaux de transports, d'énergie, d'eau et de télécommunications représentent un défi majeur, au cœur des stratégies de développement économique et social. Le manque d'infrastructures et les difficultés de financement constituent certainement le plus grand frein à une croissance durable. Comment évaluer les besoins et les risques du secteur privé dans le développement des services publics? Comment favoriser et optimiser le partenariat public-privé dans les infrastructures?

Par ailleurs, depuis le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg en 2002, la communauté internationale a mis en place différents mécanismes de financement pour permettre d'entreprendre des actions contribuant à la sauvegarde de l'environnement et au développement durable. Comment mobiliser ces ressources vers les pays francophones du Sud? Quelles sont les meilleures pratiques de financement du développement au regard de l'environnement ?

Dans les années 70-80, les programmes d'aide publique au développement privilégiaient une stratégie de privatisation des entreprises d'État, couplée d'une déréglementation devant faire abonder les investissements étrangers. Cette logique a cédé le pas, au cours des années 90, à des mesures d'assistance à la création d'entreprises. Le développement de l'entrepreneuriat en Afrique se butte aux problèmes du financement et de la formation. Quelles formes devraient prendre les stratégies de soutien aux entrepreneurs? Comment les modes de financement non traditionnels peuvent-ils participer à la croissance durable de l'économie formelle?

Il serait sans doute indiqué également de poursuivre la réflexion dans la foulée du Symposium sur l'accès aux financements internationaux (2004) qui a regroupé des acteurs publics et privés et des ONG dans le but de proposer des mesures concrètes pour faciliter les accès aux financements internationaux (information, formation, assistance technique, facilitation). De même, comment la Francophonie institutionnelle peut-elle soutenir les réformes visant à une plus grande transparence économique? Quel rôle devrait-elle jouer auprès des grands bailleurs de fonds? Comment la société civile, notamment le monde des affaires, peut-elle l'aider à cet égard? Comment la Francophonie institutionnelle et le monde des affaires peuvent-ils dynamiser ensemble le Fonds mondial pour la solidarité numérique?

Présenté par :



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« La problématique du financement dans l'espace francophone a été largement débattue, comme vous le soulignée dans la présentation de ce thème, lors du Symposium sur l'accès aux financements internationaux, qui avait réuni en 2004 à Paris plus de 400 experts, responsables gouvernementaux, responsables des organisations internationales et des bailleurs de fonds, représentants de la société civile, etc.

...avant tout nous devrions mettre en place les nombreuses pistes pertinentes identifiées par les participants à cette importante manifestation internationale :

- **Actions d'information :** Pour nombre de pays en développement l'accès à l'information reste une difficulté. Elle touche en premier lieu l'accès à l'information sur les mécanismes de financement internationaux mis en place par les bailleurs de fonds bi et multilatéraux... Faire connaître ces possibilités est certes l'un des moyens qui faciliteraient l'accès des opérateurs à ces financements, mais il faut aller plus loin pour faire connaître des exemples de réussites.
- **Actions de formation :** La formation, ou le renforcement des capacités, fait clairement partie des missions de la Francophonie... Il peut aussi s'agir de mettre en place des formations, par exemple au niveau régional, et visant tout particulièrement des personnes ayant des besoins identiques, par exemple, dans les domaines de l'environnement, de la gestion publique, des bourses de valeurs ou de la culture. Il peut aussi être particulièrement efficace de viser à la formation de formateurs, capables ensuite à leur tour de restituer l'expertise acquise.
- **Actions dans le domaine de l'assistance technique :** ... Accéder rapidement à l'expertise disponible au niveau international est souvent un préalable incontournable pour accéder aux financements internationaux. Identifier ces experts, les recenser par domaine d'expertise et porter cette information à la connaissance des gouvernements et pays du Sud faciliterait grandement l'accès aux financements pour les pays en développement. De nombreux supports sont possibles pour diffuser cette information. Cela peut se faire par le biais de bases de données consultables par Internet ou être diffusé sous la forme de répertoire.
- **Actions de facilitation :** ... Il ressort que des projets de financements, pourtant intéressants pour plusieurs acteurs, ne pouvaient voir le jour en raison d'approches trop différentes résultant d'un manque de compréhensions réciproques. »

Maria NICULESCU, Représentation de l'OIF auprès de l'Union Européenne

« Deux conditions permettent aux pays en développement d'exploiter le potentiel de développement économique et social offert par les TIC : l'existence d'une infrastructure nationale d'information adaptée aux nouvelles applications ainsi que la capacité de créer et d'administrer un environnement propice. Cela signifie qu'il faut développer des applications pour exploiter l'infrastructure de façon à répondre aux besoins de l'environnement local. »

Adama TRAORÉ, IZF

« Ce qui est attendu de la Francophonie institutionnelle, c'est moins de se substituer aux grands bailleurs de fonds traditionnels que d'agir en concertation avec les pays francophones en vue d'infléchir la politique desdits bailleurs pour accroître les flux financiers destinés aux pays francophones. Elle en a déjà pris le chemin par de nombreuses initiatives, notamment en travaillant au renforcement du pouvoir de négociation de certains pays francophones lors des négociations du cycle de DOHA (OMC). L'accroissement des flux financiers orientés vers les pays francophones permettraient notamment d'agir dans le sens du développement durable de l'espace. »

Jacques MBOSSO, OHADA

« (Aucun ne mentionne) la question monétaire qui est pourtant cruciale, surtout aujourd'hui où nous vivons ce que des spécialistes considèrent comme la plus grave crise financière mondiale depuis un siècle, et au moment où la surévaluation de l'euro par rapport au dollar, et donc aussi l'automatique surévaluation du franc CFA ruine carrément des dizaines de missions d'entrepreneurs et d'agriculteurs africains »

François NDENGWE, Téléma

THÈME 2 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : UN AVANTAGE À OPTIMISER

Atelier 3 - Développement de l'entrepreneuriat dans la Francophonie

Culture entrepreneuriale - Rôle des institutions - Ressources et moyens

Éléments de réflexion :

Les PME jouent un rôle primordial dans le système économique mondial. Qu'il s'agisse de pays en émergence ou développés, l'entrepreneuriat représente l'avenir économique de ces derniers. Le potentiel entrepreneurial des habitants d'un pays a un impact sur son développement et se doit d'être motivé et actualisé afin de créer de la richesse et de l'emploi et ainsi lutter contre le chômage et la pauvreté.

La culture entrepreneuriale qui prône la créativité, le leadership, le sens des responsabilités, l'autonomie et la solidarité n'est pas exclusivement réservée aux gens d'affaires. Qu'il s'agisse de jeunes entrepreneurs, de femmes ou d'hommes entrepreneurs chacun trouve sa place dans le développement économique de sa région et de son pays.

Il s'agit alors de développer cette culture auprès des nouvelles générations et ainsi leur permettre d'accéder aux informations et aux formations nécessaires à la création d'entreprise.

Au sein de ce processus, le rôle des institutions est crucial. Les PME étant l'avenir économique des pays, et le précurseur du développement de ces derniers, de nombreux soutiens gouvernementaux appuient les démarches émanant des entrepreneurs. Mais bien au-delà des aides financières, il est essentiel d'insuffler le goût d'entreprendre et de motiver la nouvelle génération par le biais de formations spécifiques. En cela, de nombreuses écoles ont été créées, de nombreux cours sont dispensés et des organisations intermédiaires participent à la promotion de l'entrepreneuriat.

Une autre forme d'appui financier non négligeable est celui provenant des micro-crédits. Cependant, même s'ils permettent d'améliorer la viabilité et la survie de certaines entreprises, jumelés aux aides provenant des gouvernements, cela ne suffit pas toujours au développement des PME, surtout dans les pays du sud.

Certes, le micro-crédit et les aides provenant des gouvernements sont de plus en plus accessibles, mais qu'en est-il des autres formes de financement? Quel rôle la Francophonie institutionnelle peut-elle jouer pour faciliter l'accès des entrepreneurs potentiels aux compétences et aux ressources qui leur permettraient de créer, de développer et d'élargir leur marché? Comment le secteur privé et ses institutions du secteur privé, peuvent-ils se mobiliser pour que par eux, de nouveaux marchés émergent?

Pour répondre à ces questions, il est donc primordial d'étudier la situation des PME actuelles dans la francophonie afin d'être en mesure de les aider dans leur développement et de stimuler les échanges de collaboration et de soutien entre le Nord et le Sud.

Présenté par :



QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« Le micro crédit est une bonne chose pour faciliter le développement des PME, il faut donc l'encourager. Mais si on veut participer plus directement au développement économique du pays, il n'est pas suffisant. Il faut prévoir une phase supplémentaire dans son prolongement, qui serait celle de l'accroissement rapide d'activités dans le secteur formel.

Je suggère que des organismes non gouvernementaux (de type ONG par exemple) puisse prendre des actions (ou des parts sociales) de soutien dans les entreprises artisanales, celles qui voudront accéder aux statuts de PME. »

Maria NICULESCU, Représentation de l'OIF auprès de l'Union Européenne

- La francophonie doit faciliter l'intégration des initiatives (financement, formation) pour accroître le développement des PME.
- Développement de l'entrepreneuriat : les pays du Sud regrettent aujourd'hui le temps du PREFEP, programme d'aide du CANADA qui a marqué les esprits et formé plusieurs des décideurs économiques et politiques actuels
- Hélas, la mode est au soutien inconditionnel aux initiatives de « lutte contre la pauvreté »
- Seule la création de richesses peut permettre de lutter contre la pauvreté en impulsant le développement. L'acharnement actuel à lutter contre la pauvreté ne conduit au mieux qu'à « soulager la pauvreté des plus pauvres ». Elle éloigne l'aide de l'accompagnement des initiatives qui contribuent à la création de richesses.
- Il est important de noter que l'incitation et le soutien aux jeunes engagés dans les Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication, est un facteur important pour le développement des échanges entre économies francophones.
- De plus cette implication plus forte des jeunes du Sud dans ce secteur est le moyen le plus sûr de contrebalancer la forte hégémonie anglo-saxonne sur le NET.
- La situation des PME dans les pays du Sud se caractérise par le non accès au financement durable, le manque de formation en gouvernement d'entreprise, le poids de la fiscalité.
- Pour promouvoir l'esprit d'entreprise, il faut d'abord faire évoluer les formations de base (ce qui est du ressort des États). La francophonie peut aider à une meilleure formation sur la gouvernance d'entreprise et à la facilitation de l'accès aux crédits. Cependant, cette dernière doit être soigneusement étudiée pour éviter le piège des microcrédits.

Djibril Baba TABOURÉ, REAO-MALI

« L'entrepreneuriat doit être soutenu par les différentes institutions d'une société qui fait le pari du développement endogène et durable.

... En ce sens, la mise sur pied d'un réseau dynamique et « centre de recherche et d'entrepreneuriat de la Francophonie économique », en étroite collaboration avec d'autres institutions (universités, chambres de commerce, FFA et autres) pourrait, de façon permanente, soutenir la promotion de la culture entrepreneuriale dans les pays en déficit et les actions des entrepreneurs dans la création et le renforcement des PME.

Ce réseau devrait être actif dans les pays du Nord et du Sud afin de créer ce lien d'échanges tant souhaité entre les PME du Nord et celles du Sud. »

Junia BARREAU, Consulat général d'Haïti à Montréal

THÈME 2 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : UN AVANTAGE À OPTIMISER

Atelier 4 - Partenariats d'affaires, moteur de développement durable

Renforcement des partenariats d'affaires - Microfinance - Investissements privés croisés

Éléments de réflexion :

Les technologies développées en milieu universitaire suscitent la création d'entreprises visant à les exploiter. Souvent ces entreprises s'installent à proximité des centres de recherche et impulsent la vie économique régionale. « Lorsqu'on conjugue le haut savoir des équipes de recherche avec les besoins des entreprises, le potentiel d'innovation de l'Université devient un stimulant pour le développement économique régional. »*

Les partenariats public-privé sont de plus en plus privilégiés dans nos sociétés. Ils supposent de nouvelles compétences, et donc de nouvelles foSi l'on comprend que les 4/5 de la population mondiale n'a pas accès aux services financiers traditionnels, on ne peut être surpris de l'essor remarquable que connaît la microfinance. La Francophonie s'est révélée extrêmement active dans ce domaine en faisant notamment valoir qu'il s'agit d'un instrument précieux de développement solidaire. Ainsi, par exemple, elle met en réseau des acteurs de la microfinance dans l'espace francophone, l'Université Senghor dispense des formations en gestion de la microfinance, etc.

La microfinance permet de produire de la richesse et a une valeur stratégique pour le développement durable des pays du Sud. Depuis sa création en 1968, le réseau des chercheurs Entrepreneuriats de l'AUF a publié une documentation importante sur cette question. De façon générale, l'AUF, l'AIMF, etc. ont organisé de nombreuses activités de sensibilisation aux questions relatives à la microfinance.

La Francophonie a créé le Fonds de garantie pour les entreprises culturelles (FGEC) en partenariat avec des établissements financiers spécialisés des pays bénéficiaires. Le succès de ce fonds dépendra de la capacité des partenaires locaux d'en promouvoir l'utilisation (accès à des financements, etc.). Elle a créé Le Fonds des inforoutes de la francophonie (FIF), qui finance des projets en faveur de l'adoption et de l'utilisation des inforoutes par la création de contenus français dans des domaines aussi variés que la jeunesse, la culture, l'éducation, la recherche, l'économie, le droit, le journalisme, le tourisme et les arts.

Quelles actions la Francophonie pourrait-elle entreprendre ou moderniser pour faciliter l'accès au microcrédit ou à la microfinance en général (renforcement des capacités, appui technique, etc.)? Le FGEC ou le FIF pourraient-ils servir de modèles dans des secteurs autres que les secteurs de la culture ou de l'information?

* Portail de l'Université de Sherbrooke

« Le premier consensus a porté sur l'importance d'un nouveau paradigme qui s'est dessiné à Monterrey et qui conditionne à la fois l'augmentation des financements et leur meilleure utilisation. Ce paradigme est celui du partenariat...entre pays développés et pays en développement, entre administrations centrales et collectivités territoriales, entre pouvoir politique et société civile, entre secteur public et secteur privé... »

Si la Francophonie a un rôle majeur à jouer, c'est bien celui-là: permettre aux uns et aux autres, dans le respect mutuel, de poser en toute franchise et sans détour toutes les questions qui les préoccupent tout en nouant un dialogue visant à développer la compréhension des difficultés et les attentes réciproques. »

Rapport, Symposium sur l'accès aux financements internationaux, 2004

Présenté par :



QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« La Francophonie doit jeter les bases d'un développement durable pragmatique et ambitieux destiné à encourager le développement d'une économie maîtrisée, respectueuse de l'environnement, favorisant ainsi les conditions de vie de l'homme dans les grandes zones urbaines denses.

Aujourd'hui, les pays membres doivent tracer la voie d'un programme d'actions, définir des objectifs afin de limiter la consommation de matières premières et réduire la production de gaz à effet de serre, sans pour autant nuire au développement économique. Mais ces différentes stratégies doivent être impulsées et encouragées par la Francophonie institutionnelle.

La Francophonie doit-elle encourager les programmes de micro finances dans les pays membres ou non? »

Tidjani CHAKIROU, Agence béninoise de Promotion des échanges commerciaux

« Tous les pays sont confrontés à la question de gouvernance qui se résume à une gestion plus effective des ressources, en créant un maximum de richesses avec un minimum de ressources: il ne s'agit pas de courir après plus de croissance mais d'obtenir une meilleure croissance.

Sur les questions d'énergie par exemple, les pays du Sud ont besoin des capitaux et des technologies du Nord pour bâtir des barrages hydroélectriques, développer les sources d'énergie renouvelables ou celles adaptées aux besoins des populations. »

Patricia RAJERARISON, Alter Ego Development, Madagascar

« Pour les pays du sud, favoriser les partenariats d'affaire est un moyen très efficace pour freiner la pauvreté, mais est aussi un moteur de développement durable pour le nord et le sud. »

Mariam SY DIAWARA, PACTE / Groupe Univers Inc.

THÈME 3 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : DES ACTEURS À MOBILISER

Dimanche 18 mai 2008
7 h 00 à 7 h 45 • Petit-déjeuner
8 h 00 à 9 h 30 • Introduction - Thème 3
9 h 45 à 11 h 15 • Ateliers 5 et 6 - Regroupement d'affaires / Structures d'appuis
11 h 45 à 13 h 00 • Plénière de récapitulation - Thème 3-2-1

Objectif : Mobiliser efficacement et de façon pérenne les acteurs du développement économique pour soutenir la Francophonie institutionnelle et favoriser les échanges commerciaux entre partenaires de la Francophonie.

Éléments de réflexion :

Dans la poursuite de ses objectifs, l'OIF dispose d'une gamme très variée de structures ou d'instruments d'action ou d'appui.

Elle compte sur des opérateurs directs: Agence universitaire de la Francophonie, TV5 Monde, Université Senghor et Association internationale des maires francophones.

Divers organismes sont directement intégrés à la hiérarchie dirigée par l'Administrateur: Institut de la Francophonie numérique, Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, Comité international des Jeux de la Francophonie.

Elle compte en outre sur certains organismes indépendants, mais qu'elle reconnaît. Citons le Forum Francophone des Affaires, créé à Québec en 1987 à l'occasion du II^e Sommet.

Chaque formule a ses avantages et inconvénients. La société civile y joue un rôle important qui contribue à ses succès. Ainsi l'IEPF a fait un travail remarqué à la Conférence de Montréal sur les changements climatiques de Montréal, par exemple. Rappelons la force de la mobilisation des acteurs non gouvernementaux dans le dossier de la protection culturelle à l'UNESCO, etc.

Dans d'autres cas, cependant, les succès n'ont pas été aussi marquants. Parmi toutes ces formules et d'autres encore, plusieurs critères devraient être pris en compte (coût, représentativité, etc.).

Les formules à retenir ne dépendent-elles pas d'abord des mandats et des rôles à assumer? Quels seraient donc ces mandats et ces rôles? Comment stimuler et structurer l'appui des acteurs non gouvernementaux à une Francophonie économique participative et efficace? Bref, comment mieux mobiliser les potentiels?

« Le Sommet de Québec pourrait être l'occasion de procéder à la création d'un secrétariat général auprès de la Commission économique de l'OIF afin de rendre opérationnelles les recommandations déposées lors de ces deux derniers sommets.

Quant au FFA-CNC, il pourrait dans la foulée de ce virage économique, modifier sa raison-d'être pour mieux l'adapter à la réalité institutionnelle en préparation au sein de l'espace francophone et commencer à mobiliser la communauté économique des pays membres de la Francophonie vers la mise en place d'un réseau international pouvant supporter le secrétariat général de la Commission économique de l'OIF. Cette nouvelle institution privée pourrait se voir officialisée au Sommet de Québec. »

Présenté par :



QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« La réflexion et les débats devraient s'articuler autour de trois points principaux :

Des acteurs à mobiliser pour quels objectifs ?

- Recenser, synthétiser et mieux diffuser l'information économique en français dans l'espace francophone;
- Définir et mettre en œuvre une stratégie d'influence du secteur privé francophone sur les questions économiques internationales;
- Concevoir un mécanisme global permettant de structurer les réseaux d'affaires francophones en organisant notamment les synergies entre eux;
- Organiser un réseau francophone dans le domaine de la formation professionnelle permettant de valoriser l'existant et de promouvoir une approche francophone de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur des affaires.

Structurer l'action des représentants du secteur privé pour une francophonie économique participative et efficace :

- Recenser, organiser et valoriser, sous l'angle « francophone », l'ensemble des actions que mènent déjà individuellement les représentants du secteur privé dans l'espace francophone.
- Aller, à l'instar du FFA, vers la reconnaissance par l'OIF d'organisations œuvrant en faveur du secteur privé francophone dans les domaines de la coopération institutionnelle, de la formation professionnelle, de la coopération artisanale et/ou agricole.
- Mener une réflexion opérationnelle visant à la création d'une structure de coordination permanente des initiatives en faveur du secteur privé francophone.

Quels rapports entre le secteur privé francophone, ses représentants et l'OIF ?

- Doit-on privilégier une approche fédérative reconnue par l'OIF ?
- Peut-on envisager une intégration des représentants du secteur privé francophone dans les instances de l'OIF à travers leur participation au Comité Consultatif économique de la Commission économique de l'OIF ?
- La création d'un nouvel opérateur de l'OIF dans le domaine économique est-elle, à terme, possible ?

Lamine NIANG, CPCCAF

« Les partenariats d'affaires devraient donc en effet axés sur :

- Le renforcement des capacités des élus et des permanents au niveau d'un état et sinon d'un corps intermédiaire et au dirigeant ainsi que tout le personnel d'une entreprise et ou d'une société;
- Le compagnonnage Industriel;
- Le financement de l'encadrement technique sur l'utilisation du sol et sur la manière d'équilibre la gestion entre l'élevage et l'agriculture l'application d'une rotation triennale pour l'agri business et l'exploitation optimale des ressources sols;
- La facilitation de l'accès au microcrédit ou à la micro-finance et d'autre appui financier. »

Patrick RAKOTOARISON, FCCI Madagascar

« Quelle que soit la formule, il s'agirait de cibler les actions (approche sectorielle ou géographique) et s'inscrire dans la durée car il s'agit d'un effort de longue haleine reposant sur la sensibilisation, la mobilisation et l'éducation.

La question de la société civile est primordiale, mais elle a du mal à émerger dans les pays du Sud, faute de structure pérenne reposant plus sur des idées que sur des personnes. Les structures de base sont plus familiales, claniques ou religieuses que citoyennes ou sociales (cf. grande popularité des organisations d'obédience religieuses). »

Patrica RAJERARISON, Alter Ego Development (Madagascar)

THÈME 3 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : DES ACTEURS À MOBILISER

A- Atelier 5 - Les regroupements d'affaires francophones Atelier 6 - Structure d'appui à la francophonie économique

Éléments de réflexion :

Dans les pays membres de la Francophonie, se retrouvent une foule de regroupements d'affaires (chambres de commerce, associations de gens d'affaires et d'entrepreneurs, conseils économiques, associations sectorielles, etc.). Leurs actions s'articulent souvent autour d'un tronc commun d'interventions (formation, information, prospection, organisation de participation à des foires, expositions, missions, etc.).

Parmi ces organisations, certaines sont véritablement internationales. Dans ce cadre, il faut noter la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones, organisme parapluie de 94 organisations dans 24 pays, ou la Chambre de commerce franco-arabe, qui couvre 22 pays. Sans oublier les chambres de commerce bilatérales ou plurilatérales.

D'autres, établies sur une base régionale ou nationale, ont acquis un statut et un rayonnement remarquables. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris en est un exemple très représentatif. D'autres visent au développement des affaires avec certains pays ciblés. C'est le cas par exemple de la Chambre de commerce française au Canada.

D'autres encore ont une vocation surtout régionale, mais se regroupent au sein de fédérations pour profiter de la force du nombre (études macroéconomiques, influence politique, etc.). Elles ont tendance à être en contact très étroit avec le monde économique local et les institutions de formation.

Certaines de ces organisations, sans être des opérateurs ou des bras agissants de l'OIF sont reconnues par cette dernière. D'ailleurs, le Plan d'action de Cotonou, adopté lors de la III^e Conférence ministérielle sur la Culture en 2001, a prévu l'instauration d'une concertation permanente élargie aux acteurs culturels de la société civile et du secteur privé.

Existe-t-il un forum qui permettrait aux regroupements économiques de partager les informations et expériences? Un tel forum serait-il souhaitable? La Francophonie pourrait-elle agir comme catalyseur à cet égard? Serait-il pertinent d'envisager un mécanisme de concertation permanente dans d'autres sphères que la culture?

« Nous avons décidé d'ouvrir notre conférence aux autres pays francophones. Qu'il s'agisse de pays francophones d'Afrique ou de pays francophones du Nord. Cela est important parce qu'avec cette mondialisation, nous voulons construire des économies avec des zones avec qui nous avons des partenariats naturels. Je pense que vous avez vu que les Français nous apportent beaucoup, les Canadiens peuvent nous apporter tout autant, de même que les Belges et nous avons une solidarité à construire avec eux. Nous avons aussi une solidarité à construire avec les autres pays africains qui ont les mêmes valeurs que nous. »

Mamadou Lamine Niang, Président de la CPCCAF



Présenté par :

Joli-Cœur, Lacasse
Geoffrion, Jetté, St-Pierre
AVOCATS

QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« ... L'organisation des forums de rencontre entre opérateurs économiques nous paraît absolument nécessaire parce que, en faisant se rencontrer des hommes et des femmes, elle offre l'opportunité à ceux-ci de s'apprécier et de s'engager ensemble en affaires. Aussi, pensons-nous que la Francophonie devrait agir comme catalyseur pour l'organisation des forums économiques. »

Jacques MBOSSO, OHADA

« A ma connaissance il n'existe pas un forum qui permettrait aux regroupements économiques de partager les informations et expériences. Il est évident qu'un tel forum est nécessaire et souhaitable. L'OIF pourrait être un bon catalyseur pour cet effet. »

Sanou SARR, SOTID SA

« Un tel forum est évidemment souhaitable, mais doit avoir des actions permanentes et ciblées selon des priorités à définir et selon les besoins des différents pays (ne pas chercher à vouloir tout faire et ne pas imposer des programmes tous faits). Par ailleurs, un tel forum devrait être totalement ouvert et devrait s'ouvrir également sur l'espace non francophone pour le mettre à portée des membres uniquement francophones. La francophonie est un mode d'expression mais aussi un mode d'explication.

L'objectif serait de promouvoir le dialogue et les actions internes au monde francophone, mais en restant ouvert sur le monde.

Il serait naturel pour des entreprises issues de pays francophones d'intégrer un réseau francophone des affaires que ce soit sur le plan commercial ou celui de la formation. Il importe cependant que les informations et autres données soient disponibles, ce qui n'est pas toujours le cas, notamment en matière de relations Sud - Sud. »

Patricia RAJERARISON, Alter Ego Development, Madagascar

« Je suis convaincu que pour permettre à la Francophonie économique de faire le bond en avant que nous espérons tous, il est indispensable de mettre sur pied un Secrétariat économique permanent. Cette structure devra être aussi légère que possible et s'appuyer sur le réseau associatif existant, notamment les chambres de commerce et d'autres associations patronales. Elle assurerait également la liaison avec les Secrétariats de diverses associations régionales et internationales dans les pays de la Francophonie. »

Henri BAZIN, économiste (Haïti)

THÈME 3 - L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE : DES ACTEURS À MOBILISER

Atelier 5 - Les regroupements d'affaires francophones B - Atelier 6 - Structure d'appui à la francophonie économique

Éléments de réflexion :

La Francophonie s'est dotée d'un certain nombre de structures en fonction des objectifs qu'elles visent ou des missions qui leur sont dévolues.

Les opérateurs :

- L'Agence universitaire de la Francophonie (soutien à la coopération et à la solidarité entre les institutions universitaires travaillant en français, consolidation d'un espace scientifique en français, etc.);
- TV5 Monde (seul vecteur télévisuel en langue française disponible dans la quasi totalité des pays);
- l'Université Senghor d'Alexandrie (université internationale en langue française au service du développement africain)
- l'Association internationale des maires francophones (opérateur spécialisé dans le développement urbain).

Afin de veiller à l'harmonisation des programmes et des actions des opérateurs, le Secrétaire général de la Francophonie préside un Conseil de Coopération.

Le mouvement associatif :

Avant la création en 1970 de la Francophonie intergouvernementale, l'idéal francophone s'est exprimé et concrétisé grâce au mouvement associatif. Le mouvement francophone s'est consolidé à travers la création d'associations au rayonnement international significatif : celles des écrivains (1926), des journalistes (1950), des radiodiffuseurs (1955), des universitaires (1961), des juristes (1964), des parlementaires (1967), des professeurs de français (1969), et bien d'autres.

La structure interne :

- Un conseiller spécial (économie et développement durable);
- Cinq directions, dont celle du développement durable et de la solidarité;
- Trois entités, dont l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie et l'Institut de la Francophonie numérique. La Francophonie dispose en outre d'une commission économique, notamment.

Mais les questionnements sur l'existence d'un espace économique francophone, résultant probablement de lacunes réelles ou perçues, appellent des réformes claires pour mieux asseoir la Francophonie économique.

Quelle serait la meilleure formule d'expression et de valorisation de la Francophonie économique (création d'un opérateur, appui sur une formule associative, intégration à la structure interne avec comité consultatif regroupant des acteurs de la société civile, et du monde des affaires en particulier,...)? Quel en serait le mandat (information, consultation, animation, études, etc.)? À l'instar des opérateurs, dont le rayonnement dépasse les frontières de la Francophonie, faudrait-il que cette formule permette le rayonnement de l'économie francophone hors Francophonie?

Présenté par :



QUELQUES EXTRAITS DES COMMENTAIRES REÇUS

« Les institutions d'appui à la Francophonie à leur état actuel sont à repenser pour leur conférer réellement et efficacement leurs missions de précurseurs à la francophonie économique.

La Francophonie pourrait-elle disposer d'un fonds spécial d'appui au secteur privé francophone ?

Ne pourrait-elle pas disposer d'une structure permanente d'appui à la promotion des affaires entre les pays membres de la Francophonie?

Comment favoriser les Investissements Directs Étrangers francophones dans l'espace économique francophone ? »

Tidjani CHAKIROU, Agence béninoise de Promotion des échanges commerciaux

« Il serait peut être indiqué de partir d'une structure interne avec un Comité Consultatif regroupant des acteurs de la société civile et du monde des affaires et qui aurait pour mission d'informer, de faire des études prospectives et des plans d'action et d'animer les structures existantes. »

Jacques MBOSSO, OHADA

« La création d'un opérateur serait la formule idéale pour définir un projet et le mener à bien via un plan d'actions à la fois transversales (les thèmes sont nombreux) et sur le terrain, mais elle requiert des ressources a priori importantes.

Peut-être faudrait-il créer à la place d'une simple commission économique une direction dont le rôle consisterait à mettre en place les outils (système d'information) requis pour la mise en place de différents réseaux dont la francophonie économique a besoin et selon différentes bases (secteurs d'activités, gouvernance, etc.). La même structure pourrait ainsi évaluer les besoins les plus courants dans les pays francophones et mettre les programmes correspondants (assistance technique).

Des bases de données d'entreprises doivent être constituées et régulièrement mises à jour, et les relais d'information que sont les Chambres de Commerce et les groupements professionnels devraient être en mesure de gérer ces bases et de les diffuser dans le cadre d'un réseau francophone. La diffusion est primordiale aussi bien au niveau international que national (décentralisation effective). Les organisations régionales comme les Offices du Tourisme ou les Chambres de Commerce et d'Industrie doivent pour accéder directement à la base de données. »

Patricia RAJERARISON, Alter Ego Development, Madagascar

COLLOQUE INTERNATIONAL « VERS UNE FRANCOPHONIE ENTREPRENEURIALE »

Université Laval, 3 et 4 mars 2008



Les 3 et 4 mars dernier se tenait, au pavillon Gene-H. Kruger de l'Université Laval, le colloque international « Vers une francophonie entrepreneuriale », organisé conjointement par l'Université Laval et l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Ce colloque, auquel participait une soixantaine d'invités provenant de 14 pays et de 4 provinces canadiennes, avait pour objectif de mettre en commun la culture et les expériences entrepreneuriales propres à différents pays francophones.

Le programme du colloque a été élaboré autour de trois grands thèmes de réflexion :

Le développement d'une culture entrepreneuriale

Cette thématique portait sur la « désirabilité » de l'entrepreneuriat dans une société. Il s'agissait ici de voir comment un milieu, une société, un pays peut faire de l'entrepreneuriat un élément constitutif de sa façon de vivre.

Le rôle des institutions et des intervenants dans la promotion de l'entrepreneuriat

Pour faire la promotion de l'entrepreneuriat, il faut des intervenants et des organismes qui démontrent à la société que les activités entrepreneuriales sont accessibles et utilisables. La « faisabilité » de l'entrepreneuriat est mise en évidence, entre autres, par le système d'éducation, les gouvernements et les intermédiaires des milieux socio-économiques.

Les ressources et les moyens pour le soutien à l'entrepreneuriat

C'est dans « l'activité » entrepreneuriale que l'entrepreneuriat prend tout son sens. Les initiatives et les actions exigent à la fois des moyens et des soutiens adaptés aux personnes et aux projets.

Bien que la création d'entreprises à vocation économique était le thème central de ce colloque, les participants ont rappelé que l'esprit d'entreprendre prend différentes formes dans la société, et cette dimension a aussi été abordée dans plusieurs ateliers. Le colloque aura permis d'actualiser les connaissances de l'entrepreneuriat moderne, et ainsi réaffirmer que le potentiel entrepreneurial peut être développé dans une société par la sensibilisation, la promotion et la mise à disposition de soutiens et de moyens appropriés.

Conférences et recommandations

D'entrée de jeu, le maire de la Ville de Québec, M. Régis Labeaume, a donné le ton au colloque. « La Francophonie, telle que nous la connaissons, est-elle obsolète? », a-t-il lancé. Selon lui, le but premier de l'organisation, qui était de se protéger contre l'hégémonie anglophone et qui ne la définissait que par le lien culturel, doit être mis à niveau. Il faut dorénavant investir dans l'humain, soutenir l'entrepreneuriat, mettre sur pied de nouveaux projets, surtout relatifs au développement de l'Afrique qui vit une pauvreté endémique, et proposer une stratégie de développement économique ainsi que des outils francophones pour le réaliser.

M. Bonaventure MvéOndo, vice-recteur de l'AUF, abonde dans le même sens. « La Francophonie ne peut exister sans un engagement pour le développement. Nous avons créé l'Institut de la Francophonie pour l'entrepreneuriat (IFE) et l'Institut de la Francophonie pour la Gestion dans la Caraïbe (IFGCar) dans le but de former des gestionnaires qui aideront au développement de la Francophonie. La richesse des réseaux (universitaires, entreprises, institutionnels) constituent une source d'intelligence collective et de développement pour les pays de la Francophonie. »

M. Hervé Cronel, conseiller spécial et représentant au colloque de M. Abou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, avait ce message de sa part pour les participants. « La Francophonie économique est un vaste chantier ouvert. La création d'un espace économique francophone est une nécessité mais les contextes des différents pays amènent de nombreuses difficultés... Il est heureux que des chercheurs se réunissent pour trouver des pistes de solution en cette année du Sommet de la Francophonie. »

À l'issue du colloque, les participants se sont mis d'accord pour acheminer les cinq recommandations suivantes en matière d'entrepreneuriat aux chefs d'État et de gouvernement qui se réuniront lors du prochain Sommet de la francophonie, qui aura lieu à Québec en octobre 2008, ainsi qu'à la Rencontre internationale de la Francophonie économique en mai 2008 :

- 1- Promouvoir la culture entrepreneuriale dans la société en général et plus spécifiquement auprès des jeunes comme une activité de valorisation professionnelle et personnelle.
- 2- Que les États et les gouvernements membres de la Francophonie s'engagent à mettre en place une stratégie nationale de l'entrepreneuriat axée sur la formation et l'apprentissage.
- 3- Création d'un réseau d'échanges, de développement et de soutien en entrepreneuriat à l'échelle nationale et de la Francophonie.
- 4- Rendre indissociables au financement un suivi et un accompagnement à toutes les étapes du développement de l'entreprise afin de maximiser ses chances de survie.
- 5- Élaboration d'une politique nationale comprenant un ensemble de législations sur l'entrepreneuriat.

Les conférences et les ateliers du colloque ont été enregistrés et seront diffusés dans la quarantaine de campus numériques de l'AUF. Certains sont également disponibles en ligne à l'adresse www.fsa.ulaval.ca/cfe2008.

Le lecteur retrouvera dans les Actes l'essentiel des communications présentées par les experts, leur résumé biographique ainsi que les recommandations proposées par les participants des ateliers. Les textes complets des communications seront disponibles dans un livre collectif qui sera publié chez L'Harmattan au courant de l'été 2008.

Le colloque « Vers une francophonie entrepreneuriale » a été rendu possible grâce au soutien financier de l'Agence canadienne de développement internationale, du ministère des Relations internationales du Québec, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, du Secrétariat à la jeunesse du Québec, de l'Agence universitaire de la Francophonie, de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval et de plusieurs donateurs privés et à la collaboration du Centre de valorisation internationale de l'expertise publique québécoise.

Renseignements

Yvon Gasse

Chaire en entrepreneuriat et innovation
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval
Tél. : (418) 656- 7960
Yvon.Gasse@fsa.ulaval.ca

Membres du Comité d'organisation

- **Simon Chabot**, directeur, Centre de valorisation internationale de l'expertise publique québécoise
- **Yvon Gasse**, directeur, Chaire en entrepreneuriat et innovation, Faculté des sciences de l'administration, Université Laval
- **Julien Guyot**, Consultant, PUED, Agence universitaire de la Francophonie
- **Marthe Lefebvre**, adjointe au doyen, Faculté des sciences de l'administration, Université Laval
- **Gérard Lemoine**, directeur, Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat
- **Richard Poulin**, directeur, Bureau International, Université Laval
- **Jean-Paul Riverin**, chargé de projet, Centre de valorisation internationale de l'expertise publique québécoise
- **John Zee**, directeur, Bureau des Amériques, Agence universitaire de la Francophonie

Agence universitaire de la Francophonie

**Nous travaillons à former
les décideurs économiques
de la Francophonie de
demain.
Serez-vous des nôtres?**



Chefs d'entreprise à la recherche de professionnels francophones?

Universitaires désireux de s'impliquer dans des projets de recherche internationaux?

Étudiants à la recherche de formation ou de soutien?

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), première organisation internationale de la Francophonie fondée en 1961, est un réseau de 658 établissements universitaires membres répartis dans 74 pays. En matière de gestion et d'entrepreneuriat, l'Agence encourage la relève et la recherche Nord-Sud, notamment à travers les actions suivantes :

Institut de la Francophonie pour l'administration et la gestion (Sofia, Bulgarie) : www.ifag.auf.org

L'IFAG dispense une formation de 3e cycle en gestion des organisations à des étudiants d'Europe centrale et orientale. Sa mission est de former de futurs gestionnaires, entrepreneurs et cadres des organisations publiques et privées pour contribuer prioritairement au développement des pays de la région.

Institut de la Francophonie pour la gestion dans la Caraïbe (Port-au-Prince, Haïti) : www.ifgcar.auf.org

L'IGCar a pour principal objectif la formation de spécialistes de haut niveau en management des entreprises et des administrations privées et publiques, et en gestion des collectivités territoriales pour la région Caraïbe.

Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat (Réduit, Maurice) : www.ife.auf.org

L'IFE offre une formation universitaire professionnalisante aux étudiants des pays francophones du continent africain et des îles de l'Océan indien pour leur permettre de concrétiser leur projet de création ou de reprise d'entreprise, d'innovation au sein d'une entreprise, ou de création d'une activité de consultant expert en entrepreneuriat.

Réseau de chercheurs Entrepreneuriat : www.entrepreneuriat.auf.org

Réseau dont la recherche scientifique est prioritairement axée sur la petite entreprise dans une perspective de développement Nord-Sud au sein de la francophonie intercontinentale.

Réseau de chercheurs Analyse économique et développement : www.aed.auf.org

Réseau dont l'objectif est d'appliquer les meilleurs instruments de l'analyse économique aux problèmes de développement, en tenant compte des diversités culturelles et de leur évolution dans différents pays.



Agence universitaire de la Francophonie
www.auf.org



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

Canada

Une croissance économique rapide, soutenue et inclusive permet de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie de tous.

Rapid, sustained, and inclusive economic growth reduces poverty and improves living conditions for all.



©ACDI-CIDA/Raphaëlle Castern

Beverley J. Oda (à la droite), ministre de la Coopération internationale, lors d'une visite d'un atelier de couture en Haïti en septembre 2007.
Minister of International Cooperation Beverley J. Oda (right) visits a sewing class in Haiti in September 2007.

ACDI-CIDA
40 ans
de partenariat pour
un monde meilleur
years
of partnership
for a better world
1968-2008



VOUS VOULEZ ACTIVER
VOS EXPORTATIONS?
NOUS POUVONS VOUS
AIDER.

NOUS SAVONS TOUS CE QUE ÇA SIGNIFIE. Nous savons que vous voulez tirer profit des grandes possibilités qu'offre l'exportation. Grâce à nos solutions d'assurance et de gestion de fonds de roulement, ainsi qu'à notre connaissance des marchés internationaux, vous trouverez chez nous les produits et l'expertise qui vous aideront à activer vos exportations. Avec EDC, vos désirs prennent forme.

2 0 0 M A R C H É S À T R A V E R S L E M O N D E

www.edc.ca/services | 1 866-336-7538

Un monde d'opportunités à saisir

Canada

 EDC



400 ANS
ET PLUS BELLE QUE JAMAIS.

À tous les participants de la Rencontre internationale de la Francophonie économique, bon séjour à Québec !

Grand partenaire du 400^e anniversaire de Québec



VILLE DE QUÉBEC

Fêtons nos 400 ans!

PLUS DE 150 ÉVÉNEMENTS

CONSULTEZ LA PROGRAMMATION DÉTAILLÉE À MonQuebec2008.com

Québec  VILLE DE QUÉBEC  Canada 

québec



FOURNISSEUR D'ÉMOTIONS DEPUIS 1534

En quête d'or à la demande du roi de France, Jacques Cartier, mettant pied à terre au Québec en 1534, découvrit beaucoup plus : une terre d'émotions!

bonjourquebec.com

Québec 



Société générale
de financement
du Québec

FIER PARTENAIRE ÉCONOMIQUE DU 400^e

Fêtons nos
400
ans!

www.sgfqc.com

NAVIGANT CONSULTING, FIER PARTENAIRE DE LA RIFÉ.

Vous accompagner pour voir au-delà des obstacles:
Gouvernance, audit interne et gestion des risques.

Québec Montréal
Tel : 418.780.5874 Tel : 514.798.5874

©2008 Navigant Consulting, Inc. Tous droits réservés. « Navigant » est une marque de commerce de Navigant International, Inc. Navigant Consulting, Inc. (NCI) n'est ni affiliée, ni associée, ni reliée de quelque façon que ce soit à Navigant International, Inc. et l'utilisation « Navigant » par NCI est faite sous licence auprès de Navigant International, Inc.

LECLERC JURICOMPTABLES
Une société du groupe Navigant Consulting

NAVIGANT
CONSULTING

www.navigantconsulting.com



PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION

(Liste non-exhaustive)

- **Mariam SY DIAWARA**, PACTE / Groupe Univers Inc.
- **Danièle Blain**, Passez Go
- **Dramane SIDIBE**, Direction des Ressources Humaines et de l'Organisation, BHM - Mali
- **Pauline FOKAM**, chargée de Missions auprès du Directeur Général, AFRILAND FIRST BANK CAMEROUN
- **Maria Niculescu**, Représentation de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès de l'Union Européenne
- **Chakirou TIDJANI**, directeur général, Agence béninoise de Promotion des échanges commerciaux (ABPEC)
- **Guy-Amedee AJANOHOUN**, commissaire chargé du développement de l'entreprise, des télécommunications et de l'énergie, Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), président, Association Investir en zone franc
- **Djibril Baba TABOURÉ**, directeur général, ATS, secrétaire général, Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest (REAO-MALI)
- **Adama TRAORE**, coordonnateur, Association Investir en zone franc
- **Lamine NIANG**, président, Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones
- **Jacques M'BOSSO**, magistrat 1^{er} vice-président, Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA
- **Patrick RAKOTOARISON**, président, Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Madagascar
- **Sanou SARR**, président-directeur général, SOTID SA
- **Issoufou SIMPORE**, directeur Général, Agence Multi Services- Business Class (AMS-BC)
- **Patricia RAJERIARISON**, consultant associé, Alter Ego Development
- **Anicet Wilfrid Eloi MANZANDZA**, secrétaire général de la Chambre régional de commerce et d'Industrie et d'Agriculture de Dolisie (RDC)
- **Brian Mitchell**, directeur général, TFO Canada
- **Junia BARREAU**, vice-consule, Affaires économiques, commerciales et touristiques, Consulat général d'Haïti à Montréal
- **Henri Bazin**, économiste, ex-ministre des Finances et de l'Économie (2004-2006), Haïti
- **Michel Nadeau**, directeur général, Institut pour la gouvernance d'organisations privées et publiques
- **Martin ABEGA**, secrétaire exécutif, groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM)



crc sogema

CRC Sogema, l'une des plus importantes firmes canadiennes en gestion conseil à l'international, œuvre dans les pays en développement et émergents. Chef de file en gouvernance responsable, elle offre des services-conseils spécialisés dans la gestion et la conduite de projets d'envergure en coopération internationale dans les domaines de la gouvernance économique et de la gouvernance et du développement humain dans les secteurs de la modernisation et des politiques fiscales de l'État, des finances publiques, des institutions financières, du développement économique local, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'environnement et des ressources naturelles, et de la gouvernance locale. Leader québécois dans l'effort collectif pour le développement international et pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire, elle transfère des connaissances et des savoir-faire favorisant le développement des capacités pour la gestion d'institutions et d'entreprises publiques et privées locales et multinationales.

BIBLIOGRAPHIE

- Actes de la Conférence des ministres de l'économie de la Francophonie, Monaco, 1999
- Actes de la dix-septième Conférence ministérielle de la Francophonie, Beyrouth, 2002
- Actes de la vingtième Conférence ministérielle de la Francophonie, Ouagadougou, 2004
- Actes du lancement officiel du Fonds mondial pour la solidarité numérique, Genève, 2005
- Actes du Sommet de Beyrouth, 2002
- Actes du Sommet de Cotonou 1995.
- Actes du Sommet de Hanoï, 1997
- Actes du Sommet de Moncton, 1999
- Actes du Sommet de Ouagadougou, 2004
- Actes du Sommet de Québec, 1987
- Afrique Expansion Mag (divers numéros)
- Bulletin du Conseil canadien pour l'Afrique, vol. 11, janvier 2007
- Communication de la Commission au Conseil sur le « commerce équitable », Bruxelles, 1999
- Déclaration des leaders, Sommet mondial sur la société de l'information, Genève, 2003
- Discours de Françoise Foning, Présidente mondiale FCEM, " La Journée de la Femme Chef d'Entreprise FCEM ", 18 mai 2007
- Discours de Mamadou Lamine Niang, nouveau président de la CPCCAF
- Discours de Michèle Gendreau-Massaloux, Rectrice de l'AUF, Colloque d'Alexandrie, 12-15 mars 2006
- Diversité culturelle et mondialisation, Collection Mutations, 2004
- Enjeux et perspectives du commerce équitable pour un développement durable de l'Afrique subsaharienne, Olivier Delbard, ESCP/EAP
- Francophonie et mondialisation, Hermès, 2004
- Jean-Marc Léger, Secrétaire général honoraire de l'ACCT Paris, le 24 octobre 1994
- Jeune Afrique l'intelligent (divers numéros)
- Journal de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, no 42, oct.-nov.-déc. 2005
- L'Année internationale de la Francophonie 1992
- L'Année internationale de la Francophonie 2004
- L'Année internationale de la Francophonie 2005
- L'équilibre multipolaire, Michel Guillou, 2005
- La Francophonie dans le monde 2006-2007
- La Francophonie Nouvel enjeu mondial, Michel Guillou, Hatier, 1993
- Label France, premier trimestre 2006, L'Afrique qui réussit
- Le Progrès, vol. 2, no 4, Valérie Gas, 1996
- Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone, Kanté S., BIT (2002)
- Les Cahiers de la Francophonie, no 1, Haut Conseil de la Francophonie
- Les Cahiers de la Francophonie, no 4, Haut Conseil de la Francophonie
- Magazine Transatlantique, octobre - janvier 2005
- Portail de L'Espace économique francophone
- Diverses autres sources documentaires

Avec l'appui des gouvernements :

Canada



Agence canadienne de
développement international

Québec

Canadian International
Development Agency

Projet homologué par :



En association avec :



Les partenaires majeurs :



Conjuguer avoirs et êtres



Agence universitaire de la Francophonie



Les partenaires associés :



THE CANADIAN CHAMBER OF COMMERCE
LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA



Les collaborateurs :



Les partenaires médias :

